

# SEA-DOO®



# 2010

Bateaux Sport  
**GUIDE DU  
CONDUCTEUR**

Comprenant  
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ,  
RENSEIGNEMENTS  
SUR LE VÉHICULE  
ET L'ENTRETIEN

## 150 SPEEDSTER<sup>MC</sup>

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.  
Ne conduisez jamais ce bateau si vous avez moins de 16 ans.  
Conserver ce Guide du conducteur dans le bateau.

2 1 9 7 0 1 6 7 6

## AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, du *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

## AVERTISSEMENT

Le rendement de ce bateau peut être supérieur à celui de tout autre bateau utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau bateau.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

La liste qui suit est non exhaustive et présente les marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées:



4-TEC<sup>MC</sup>

Rotax<sup>®</sup>

Speedster<sup>MC</sup>

D.E.S.S.<sup>MC</sup>

Sea-Doo<sup>®</sup>

XPS<sup>MC</sup>

Flitz est une marque enregistrée de Flitz International.

Gelcote est une marque de Gelcote International.

Spray-Nine est une marque de Spray-Nine Corporation.

# AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau bateau sport Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie de Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP) et tout un réseau de concessionnaires autorisés de bateaux sport Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre bateau et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre bateau, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre bateau vous satisfaisait pleinement.

## S'instruire avant de partir

Pour votre sécurité et celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre véhicule:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE.*

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre bateau sport et regardez votre *DVD DE SÉCURITÉ*.

Tous les conducteurs devraient s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Pour plus de renseignements, communiquer avec votre concessionnaire ou les autorités locales.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

Le défaut de respecter les avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur peut entraîner des BLESSURES GRAVES et même la MORT.

## Information concernant la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

### DANGER

Avertit d'une situation dangereuse qui, si on ne l'évite pas, se traduira par un décès ou des blessures graves.

### AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

 **AVIS** Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

## À propos de ce guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire et le conducteur à se familiariser avec le bateau, son fonctionnement et son entretien.

Conservez ce Guide du conducteur à bord du bateau afin de pouvoir vous y référer pour des questions d'entretien et de diagnostic de panne ainsi qu'à des fins d'apprentissage.

Notez que ce guide est disponible dans plusieurs langues. En cas de divergence d'informations, la version originale anglaise a préséance.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site **www.guidesconducteur.brp.com**.

L'information présentée dans ce document est correcte au moment de publier. Il faut noter toutefois que BRP poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur ainsi que le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans le bateau au moment de la vente.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>1</b>
S'instruire avant de partir .....	1
Information concernant la sécurité .....	1
À propos de ce guide du conducteur .....	1

## **INFORMATIONS DE SÉCURITÉ**

<b>INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ</b> .....	<b>8</b>
Fonctionnement: rappel .....	8
Le monoxyde de carbone et la navigation .....	10
Sports nautiques .....	14
Hypothermie .....	18
Inspections volontaires .....	18
Cours de sécurité nautique .....	18
<b>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</b> .....	<b>19</b>
Équipement de sécurité obligatoire .....	19
Équipement supplémentaire recommandé .....	22
<b>PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE</b> .....	<b>24</b>
Drogues et alcool .....	24
Utilisation sécuritaire .....	24
<b>RÈGLES DE NAVIGATION</b> .....	<b>27</b>
Règles de conduite .....	27
<b>FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE</b> .....	<b>29</b>
Carburant recommandé .....	29
Pour faire le plein .....	29
<b>TRANSPORT SUR UNE REMORQUE</b> .....	<b>32</b>
<b>EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES</b> .....	<b>33</b>
Étiquette mobile .....	33
Étiquettes de sécurité .....	34
Étiquettes de conformité .....	37
Étiquettes d'information technique .....	38
<b>VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION</b> .....	<b>39</b>
Coque .....	40
Admission d'eau de la turbine .....	40
Cale .....	40
Compartiment moteur .....	40
Batterie .....	40
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie .....	40
Liquide de refroidissement .....	40
Huile à moteur .....	40
Direction .....	41
Système d'accélérateur et de changement de vitesse .....	41
Borne du D.E.S.S. et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur .....	41
Feux de navigation .....	41

**VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION (suite)**

Structure de traction (en option) .....	41
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire .....	41
Couvercles des compartiments de rangement .....	42
Essence .....	42

**RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE**

**COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT .....** **44**

1) Borne du D.E.S.S. ....	46
2) Volant .....	47
3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur .....	47
4) Interrupteur de démarrage/d'arrêt .....	48
5) Interrupteur des feux de navigation .....	48
6) Interrupteur de la pompe de cale .....	48
7) Interrupteur du ventilateur de cale .....	49
8) Indicateur multifonctionnel .....	50
9) Bouchons de vidange de la cale .....	52
10) Poignées de maintien .....	52
11) Poignées de maintien arrière .....	52
12) Plate-forme d'embarquement .....	52
13) Échelle .....	53
14) Sièges .....	53
15) Marche d'embarquement avant .....	53
16) Siège de l'observateur .....	53
17) Porte-gobelets .....	54
18) Compartiment de rangement avant .....	54
19) Compartiment de rangement du pont .....	55
20) Compartiment de rangement arrière .....	55
21) Feux de proue .....	56
22) Douille de feu de poupe .....	56
23) Taquets d'amarre .....	57
24) Orifice de vidange du pont .....	58
25) Oeillets de proue et de poupe .....	58
26) Dispositifs de fixation pour sports nautiques .....	58
27) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie .....	61
28) Radio AM/FM et lecteur de CD .....	61
29) Prise de 12 volts .....	62

**INSTRUCTIONS D'UTILISATION .....** **63**

Utilisation durant la période de rodage .....	63
Chargement/déchargement .....	63
Embarquement à partir d'un quai .....	63
Embarquement dans l'eau .....	64
Démarrage .....	65
Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur .....	66
Virages .....	67
Pour s'éloigner du bord .....	67

<b>INSTRUCTIONS D'UTILISATION (suite)</b>	
Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite .....	67
Conduite de nuit .....	67
Comment aborder une vague .....	68
Arrêt du moteur .....	68
Arrêt ou accostage au quai .....	68
Accostage sur une plage .....	68
<b>OPÉRATIONS SPÉCIALES.....</b>	<b>70</b>
Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice.....	70
Remorquage du bateau sur l'eau .....	71
Chavirement du bateau.....	71
Bateau submergé et moteur noyé d'eau.....	72
<b>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</b>	
<b>TABLEAU D'ENTRETIEN.....</b>	<b>74</b>
<b>VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES .....</b>	<b>78</b>
<b>PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....</b>	<b>79</b>
Carter de papillon.....	79
Câble d'accélérateur.....	79
Huile à moteur.....	80
Liquide de refroidissement.....	82
Système d'échappement .....	83
Fusibles .....	84
Ventilateur de cale.....	86
Feux de navigation .....	86
Orifice de vidange du pont et clapet de cale .....	87
Verrous et charnières .....	88
Déflecteur de marche arrière.....	88
Poteau de fixation du câble de ski nautique .....	88
Anodes sacrificielles .....	88
Carrosserie et coque.....	89
<b>ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.....</b>	<b>90</b>
Rinçage du système d'échappement .....	90
Traitement anti-corrosion .....	90
Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée.....	90
<b>REMISAGE.....</b>	<b>91</b>
Nettoyage de la turbine .....	91
Protection du système d'alimentation .....	91
Lubrification du carter de papillon.....	91
Remplacement de l'huile à moteur et du filtre .....	91
Vidange du refroidisseur intermédiaire.....	91
Rinçage du système d'échappement .....	92
Protection du système d'échappement.....	92
Lubrification interne du moteur .....	92

<b>REMISAGE (suite)</b>	
Vérification du liquide de refroidissement du moteur .....	94
Dépose et remisage de la batterie .....	94
Nettoyage/réparation du bateau .....	94
Protection du bateau .....	94
<b>PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....</b>	<b>96</b>

### ***INFORMATION TECHNIQUE***

<b>IDENTIFICATION DU BATEAU .....</b>	<b>98</b>
Numéro d'identification de la coque .....	98
Numéro d'identification du moteur .....	98
<b>INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT.....</b>	<b>99</b>
Responsabilité du fabricant .....	99
Responsabilité du concessionnaire.....	99
Responsabilité du propriétaire .....	99
Réglementation de la EPA sur les émissions .....	99
<b>DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES CE .....</b>	<b>101</b>
<b>FICHES TECHNIQUES.....</b>	<b>102</b>

### ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

<b>DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES.....</b>	<b>108</b>
<b>SYSTÈME DE CONTRÔLE .....</b>	<b>113</b>
Affichage des codes de panne .....	114

### ***GARANTIE***

<b>GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA .....</b>	<b>116</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010 .....</b>	<b>120</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010.....</b>	<b>125</b>

### ***INFORMATION SUR LE CLIENT***

<b>RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS .....</b>	<b>132</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE .....</b>	<b>133</b>

# ***INFORMATIONS DE SÉCURITÉ***

---

# INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

## Fonctionnement: rappel

- Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Informez tous les occupants sur les risques et les symptômes lors d'une accumulation ou d'un empoisonnement au monoxyde carbone (CO). Pour de plus amples renseignements, se référer à la section *LE MONOXYDE DE CARBONE ET LA NAVIGATION*.
- Les vapeurs de carburant peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les vapeurs d'essence.
- Si on décèle des fuites ou une odeur d'essence, ne pas démarrer le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
- N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le volant et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation.
- Votre embarcation n'a pas de freins. La distance d'arrêt varie selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sûr où il n'y a pas de circulation pour avoir une idée de la distance nécessaire pour arrêter dans diverses conditions. Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet; vous avez besoin de l'accélérateur pour diriger le bateau. N'utilisez pas la marche arrière de l'embarcation pour arrêter.
- Ne démarrez pas et n'utilisez pas le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme de bronzage ou la plate-forme d'embarquement (tout passager doit être bien assis sur un siège) ou si quelqu'un se trouve dans l'eau, près de l'embarcation.
- Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. Toujours accélérer progressivement et décélérer avec maîtrise.
- Pour une agréable randonnée en toute sécurité, respectez les consignes des étiquettes d'aver-tissement.
- Le bateau se comporte différemment et requiert de plus grandes aptitudes lorsqu'on circule avec un ou des passagers, qu'on remorque d'autres embarcations ou qu'on tire un skieur ou un planchiste.
- Certains bateaux peuvent être équipés d'oeillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski ou de planche nautique. N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie du bateau pour tirer une pavoile ou une autre embarcation, car on pourrait se blesser ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

- Circulez prudemment et à très basse vitesse en eau peu profonde. D'autres plaisanciers, vos passagers ou vous-même pourriez subir des blessures si le bateau touchait le fond et s'arrêtait brusquement. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre bateau ne peut donc pas être complètement étanche. Les manoeuvres (comme les virages en «8») qui submergent la carrosserie peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *OPÉRATIONS SPÉCIALES* et *GARANTIE* de ce guide.
- Ne faites pas de vagues là où on l'interdit. Respectez les droits des autres usagers du plan d'eau et l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre bateau peut causer aux autres embarcations. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.
- Entre le coucher et le lever du soleil, allumez les feux de navigation et conduisez plus lentement. Ne pas conduire l'embarcation si la visibilité est réduite.
- N'ajoutez pas d'accessoires ou d'équipement qui pourraient réduire votre visibilité ou vous gêner quand vous conduisez.
- Le capitaine doit prendre lui-même les commandes lors d'une tempête.
- Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. Voir la plaque de capacité et les données techniques. La surcharge nuit à la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance de l'embarcation. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manoeuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.
- Inspectez régulièrement le bateau, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.
- Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.
- Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-vous qu'ils savent comment s'en servir.
- Soyez attentif aux conditions météorologiques et aux changements de conditions. Écoutez la météo locale avant de partir.
- Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

### **Avant de lever l'ancre**

- Faites toujours les vérifications de préutilisation mentionnées dans ce Guide du conducteur.

- Avant de partir, enregistrez un plan de navigation auprès d'une personne responsable sur la terre ferme.
- Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Vérifiez le niveau d'essence avant de partir et pendant la randonnée. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.
- Utilisez toujours le cordon de sécurité lorsque vous conduisez le bateau. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.
- Assurez-vous que toute personne à bord sait nager et remonter sur le bateau à partir de l'eau. Si une personne ne sait pas nager, assurez-vous qu'elle porte un VFI (vêtement de flottaison individuel) en tout temps et prenez des précautions supplémentaires lors de l'embarquement.

### **Sensibilisation des conducteurs et des passagers**

- Tout utilisateur est responsable d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire votre bateau avec prudence.
- Ne conduisez jamais une embarcation sous l'influence de la drogue ou de l'alcool; cela peut altérer votre jugement et votre temps de réaction. De plus, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale. Ne permettez qu'à des gens compétents de conduire votre bateau.
- N'oubliez pas que le soleil, le vent, l'alcool, les drogues, la fatigue ou la maladie peuvent altérer votre jugement et votre temps de réaction.
- Au moins un passager doit savoir conduire le bateau en cas d'incapacité du conducteur.
- Il n'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, le temps de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

### **Le monoxyde de carbone et la navigation**

Brûler des substances qui contiennent du carbone libère du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore qui a le même poids que l'air. C'est pourquoi il peut se répandre à votre insu dans un endroit fermé. Tout appareil servant à brûler des matières à base de carbone sont une source potentielle d'émission de CO. Les moteurs à combustion interne sont une source courante de CO.

Le CO réduit la capacité du sang à transporter l'oxygène. Quand les tissus manquent d'oxygène, ils meurent. Une exposition prolongée au CO peut causer des dommages cérébraux ou la mort. En grande concentration, il peut causer la mort en quelques minutes. Les effets du CO en moindre concentration sont cumulatifs et peuvent être tout aussi mortels sur de longues périodes.

Voici certains symptômes de l'empoisonnement au CO: les yeux qui piquent ou qui pleurent, le visage rougi, les tempes qui battent, incapacité à penser de façon cohérente, les oreilles qui bourdonnent, un serrement de la poitrine, maux de tête, nausée, vertige, fatigue, vomissements, perte de conscience, convulsions. Si un de ces

symptômes apparaît, soigner immédiatement. Une réaction rapide peut faire la différence entre la vie et la mort.

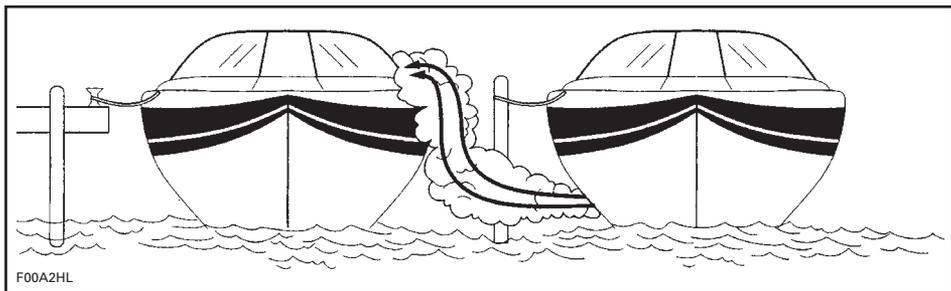
- Évacuer l'endroit et amener la victime à l'air frais.
- Donner de l'oxygène et, si possible, demander une aide médicale.
- Ouvrir tous les abris de toile pour ventiler.
- Rechercher la source de CO et corriger la situation immédiatement.
- Soyez spécialement conscient des sources de CO qui peuvent être à proximité de l'embarcation.

### **Accumulation de monoxyde de carbone**

Voici des exemples de situations où le CO peut s'accumuler dans ou autour de l'embarcation quand elle est à quai, ancrée ou en route. Pour prévenir les blessures ou la mort, familiarisez-vous avec ces exemples et les précautions conseillées.

#### **AVERTISSEMENT**

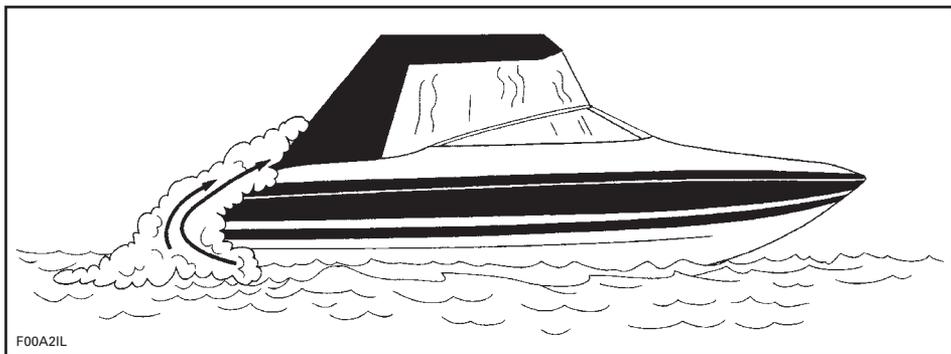
**Gaz d'échappement!** Les gaz d'échappement d'une génératrice ou de votre ou d'une autre embarcation à quai ou ancrée peuvent émettre du CO toxique qui peut s'accumuler en quantité excessive dans l'embarcation et autour de cette dernière. Attention aux gaz d'échappement de génératrice et du moteur de votre embarcation ou d'une autre à proximité. Lorsque l'embarcation est amarrée ou ancrée ou lors d'une descente en eaux vives, arrêtez le moteur et la génératrice ou assurez autrement une ventilation adéquate pour éviter que le monoxyde de carbone s'accumule dans l'embarcation ou autour de celle-ci, des nageurs et des passagers.



EMBARCATION À PROXIMITÉ

## **⚠ AVERTISSEMENT**

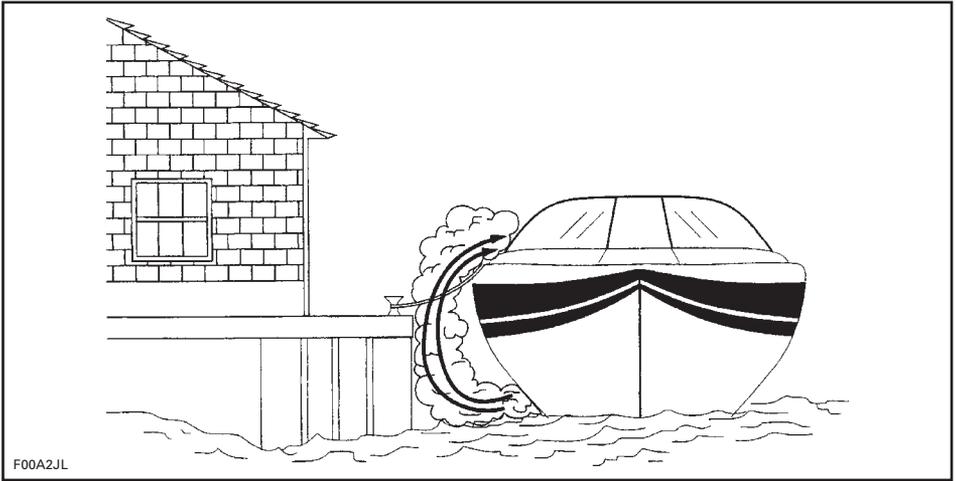
**Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO) qui peut s'accumuler dans le bateau ou à proximité (sous le toit bimini, dans les abris de toile, dans le cockpit, autour du tableau, etc.). On peut subir des blessures ou même mourir si on en respire. S'assurer que la ventilation est adéquate lorsque le moteur tourne.**



EN ROUTE (REFOULEMENT)

En route, la concentration de CO peut augmenter par effet de refoulement. Le refoulement peut être causé par la direction du vent apparent, la vitesse ou une proue trop haute. Pour éviter cette situation et assurer un bon déplacement d'air sur tout le bateau, ouvrir les abris de toile lorsque possible.

Les remises à bateaux, les barrages, les autres embarcations à proximité, les espaces clos et les conditions du vent contribuent à l'accumulation du CO. Le conducteur doit tenir compte que le fonctionnement de l'embarcation, l'amarrage et l'ancrage à proximité d'autres embarcations l'exposent aux dangers du CO. De plus, le conducteur doit être conscient que les gaz d'échappement de son embarcation affectent les autres. Laisser le moteur tourner lorsque l'embarcation est amarrée peut causer l'accumulation de CO dans votre embarcation et dans celles environnantes.



F00A2JL

**ESPACE CLOS**

Assurer une bonne ventilation. Si le pare-brise ou la cabine est muni d'évents, les ouvrir avant de se mettre en route pour augmenter la circulation d'air et réduire les risques d'accumulation de CO.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Refoulement!** Dans certaines conditions, les courants d'air peuvent transporter du CO dans le bateau. Sans ventilation adéquate, le CO peut s'accumuler en quantité nocive. Assurer une ventilation adéquate, redistribuer le poids ou ramener l'embarcation de sorte que la proue soit moins haute.

Même avec une embarcation de la meilleure conception et de la meilleure réalisation, dans certaines conditions le CO peut s'accumuler dans les endroits clos ou restreints. Observer régulièrement les passagers pour voir s'ils présentent des symptômes d'empoisonnement au CO.

**Détecteur de CO**

Il est fortement recommandé d'avoir des détecteurs de CO à bord des embarcations qui ont des abris de toile ou des cabines. Vous pouvez vous les procurer chez votre concessionnaire. Ils doivent être installés et calibrés par des professionnels.

**REMARQUE:** Un détecteur de CO ne détecte pas les émanations d'essence. Un détecteur d'émanations d'essence ne détecte pas l'accumulation de CO.

**NE PAS utiliser votre bateau sans avoir effectué les vérifications suivantes:**

Chaque journée sur l'eau

VÉRIFICATION	✓
Assurez-vous que vos passagers, tout comme vous, savent où sont les sorties d'échappement sur le bateau.	
Dites à tous vos passagers quels sont les symptômes de l'empoisonnement au CO et à quels endroits le CO peut s'accumuler.	
Lorsque le bateau est au quai ou ancré avec un autre bateau, gardez à l'esprit les émanations provenant de l'autre embarcation.	
Assurez-vous que l'eau s'écoule de la sortie d'échappement lorsque le ou les moteurs fonctionnent.	
Prêtez attention à tout changement sonore au niveau de l'échappement; un changement pourrait indiquer une défaillance d'un composant du système d'échappement.	
Appuyez sur le bouton d'essai pour vérifier le fonctionnement du détecteur de CO (s'il y a lieu).	

**Sports nautiques**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Évitez les blessures!** Votre bateau n'est pas conçu pour tirer un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisé à ces fins. Utilisez le bateau seulement pour des sports nautiques appropriés et observez ces conseils de sécurité.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le «**surf à la traîne**» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par un bateau sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais tiré quelqu'un avec votre bateau, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on tire. Il doit y avoir un surveillant à bord pour observer celui qui est à l'eau; cela permet au conducteur de se concentrer sur la conduite du bateau.

Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à tirer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

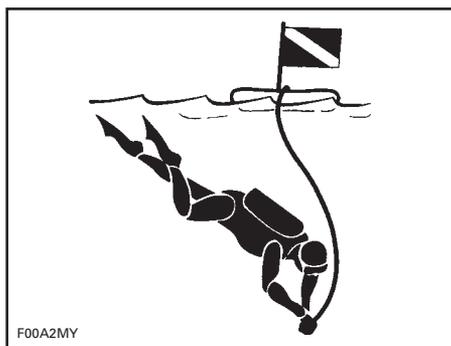
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.

- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler. Un gilet de sauvetage de type IV est un VFI approuvé et approprié.
- Un surveillant à bord doit observer la personne qui se fait tirer et informer le conducteur des signaux qu'elle envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite du bateau.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Ne laissez personne pratiquer le «surf à la traîne» derrière votre embarcation. Évitez de tirer tout individu pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres bateaux, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



**BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE**

1. Ne faites pas de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
2. Ne pas conduire le bateau directement derrière un skieur ou autre. À 40 km, un bateau rattrape une personne tombée à l'eau 60 m plus loin en 5 secondes.
3. Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité du bateau, éteindre le moteur et retirer la clé de contact.
4. Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.



**BOUÉE DE PLONGÉE**

 **AVERTISSEMENT**

**Évitez les blessures!** Ne laissez personne s'approcher de la turbine ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.

**REMARQUE:** Pour de plus amples renseignements sur le ski nautique, communiquez avec l'association de ski nautique de votre région.



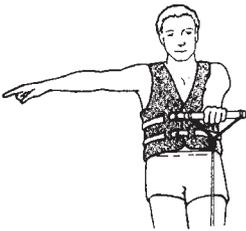
**PLUS VITE -**  
Paume vers le haut.



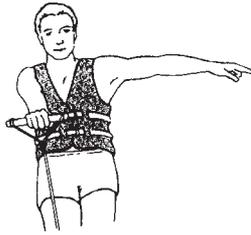
**MOINS VITE -**  
Paume vers le bas.



**BONNE VITESSE -**  
Bras levé - index et pouce  
se touchent.



**TOURNER À DROITE -**  
Bras droit allongé.



**TOURNER À GAUCHE -**  
Bras gauche allongé.



**RETOURNER AU QUAI -**  
Bras pointé vers l'eau en  
faisant des cercles.



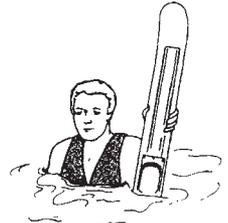
**COUPER LE MOTEUR -**  
Main en travers  
de la gorge.



**ARRÊTER -**  
Bras levé, paume  
vers l'avant.



**TOUT VA BIEN -**  
**APRÈS UNE CHUTE -**  
Mains jointes  
au-dessus de  
la tête.



**VENEZ ME CHERCHER**  
**OU ATTENTION**  
**SKIEUR À L'EAU -**  
Un ski debout sortant  
de l'eau.

F00A2NL

SKI NAUTIQUE — SIGNAUX

## Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4.4°C (40°F)), on devrait préférer les VFI qui recouvrent le corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

1. Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une embarcation à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
2. Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
3. S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres en attendant les secours. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
4. Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

## Inspections volontaires

Les fonctionnaires chargés de la navigation dans plusieurs pays ou leurs auxiliaires font des inspections gratuites de votre bateau. Ils en profitent pour vérifier la conformité avec les normes de sécurité et les règles touchant l'équipement de sécurité requis. Vous pouvez vous soumettre volontairement à cette inspection; on vous accordera du temps pour faire les modifications nécessaires sans risque de poursuite. Vérifiez auprès d'une autorité compétente pour plus de renseignements.

## Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique.

---

# ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

## Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité si les conditions de navigation exigent qu'on en porte.

Le vent, l'eau et la vitesse peuvent faire pleurer les yeux, ce qui embrouille la vision.

Comme propriétaire du bateau, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements locaux pour des renseignements sur l'équipement de sécurité obligatoire.

L'équipement de sécurité exigé par les règlements fédéraux est de rigueur. Il est important que les VFI soient à la taille de ceux qui les portent. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par l'autorité compétente:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Extincteur (classe B-1)
- Équipement de détresse (visuel)
- Feux de navigation
- Dispositifs de signalisation sonore (klaxon, avertisseur sonore à air ou sifflet).

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

## Vêtements de flottaison individuels (VFI)

Dans plusieurs pays, on exige la présence d'au moins un VFI approuvé dans l'embarcation récréative. Les enfants de moins de 13 ans doivent porter un VFI en tout temps quand le bateau se déplace, sauf quand l'enfant est plus bas que le pont ou qu'il

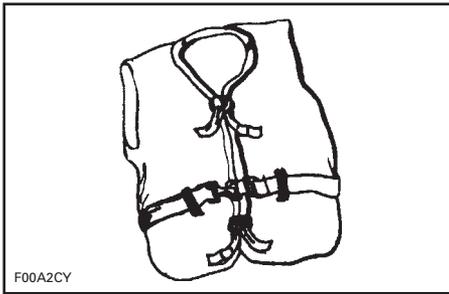
est dans une cabine fermée. Vous ne pouvez vous servir de l'embarcation tant que tous les VFI ne sont pas en état de fonctionner et faciles d'accès; ils doivent comporter un autocollant d'approbation, et être de la taille appropriée pour les passagers (poids et tour de taille indiqués sur le VFI).

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. Le niveau de flottabilité du VFI doit permettre de supporter son poids dans l'eau et il doit être à sa taille. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, en conformité avec les règlements locaux, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

## Types de VFI

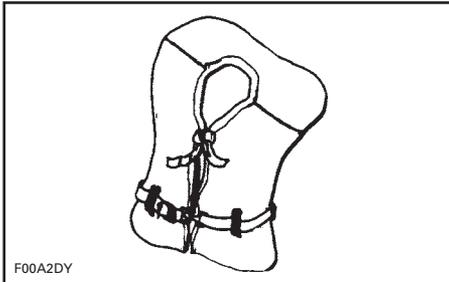
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



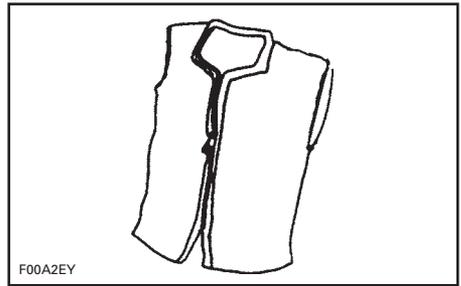
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **type II** retourne celui qui le porte comme le type I mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



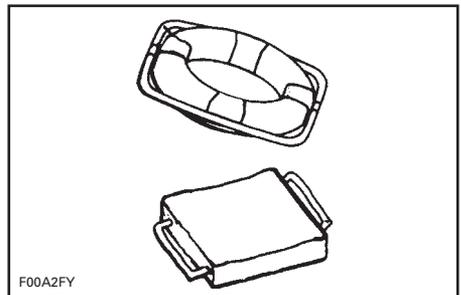
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale, mais il ne le retourne pas de lui-même. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



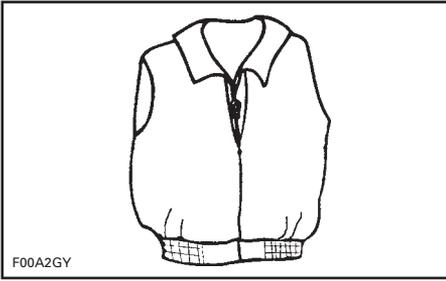
TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

En plus des deux types de VFI mentionnés, il faut avoir un dispositif de flottaison de **type IV**. Le plus courant est le coussin ou la bouée. Elle est conçue pour être lancée à la personne qui est à l'eau, pour qu'elle la tienne jusqu'à ce qu'elle soit récupérée. Ce type de VFI doit toujours être en état et facile d'accès. Il peut cependant être difficile de s'y agripper si les secours mettent du temps à arriver ou en cas d'hypothermie.



TYPE IV — QU'ON LANCE

Le VFI de **type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



F00A2GY

TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

### À retenir

L'utilité d'un VFI est de contribuer à vous sauver la vie. Pour qu'il puisse vous supporter dans l'eau, il faut qu'il soit de la bonne taille, du bon niveau de flottabilité et en bon état.

- Essayez le VFI et faites les réglages nécessaires pour qu'il soit confortable hors de l'eau et dans l'eau. Si vous êtes le seul à le porter, marquez-le pour le différencier des autres.
- Essayez le VFI dans l'eau pour être sûr qu'il fonctionne. Vous vous familiariserez avec son fonctionnement et cela vous mettra en confiance.
- Montrez aux enfants comment utiliser un VFI et faites-leur essayer dans l'eau. Cela leur montrera à quoi sert un VFI et comment il fonctionne; ils s'y sentiront plus à l'aise s'ils tombent à l'eau.
- Quand le VFI est mouillé, le laisser sécher avant de le ranger. Ne pas le faire sécher devant un radiateur ou une chaufferette. Ranger dans un endroit bien aéré.
- Conserver les VFI loin d'objets coupants pouvant déchirer le tissu ou les coussins de flottaison.
- Pour leur sécurité et pour celle des autres, ceux qui ne savent pas ou peu nager et les petits enfants devraient porter en tout temps un VFI, que le bateau soit immobile ou qu'il avance.

- S'assurer régulièrement que le VFI n'est pas déchiré, que les coussins ne sont pas percés et que les coutures ne sont pas défaites.
- Pour les VFI qui contiennent du kapok: si les enveloppes de vinyle qui contiennent le kapok sont percées, les fibres se satureront d'eau, ce qui leur fait perdre leur flottabilité. Quand le kapok est durci ou trempé, il faut le remplacer, sinon le VFI pourrait ne pas fonctionner quand on en aura besoin.

### Extincteurs

Comme propriétaire du bateau, vous devez posséder un extincteur approuvé. Vérifier auprès de l'autorité compétente locale. Les embarcations de moins de 7.9 m doivent avoir à bord un extincteur portatif de classe B-1, à moins qu'elles soient équipées d'un système d'extinction fixe dans le compartiment moteur.

Mettre les extincteurs portatifs dans des endroits faciles d'accès, loin du compartiment moteur. Toutes les personnes à bord doivent connaître leur emplacement et la façon de les utiliser.

**REMARQUE:** Ne pas essayer un extincteur en projetant un peu de mousse. L'extincteur pourrait ne plus fonctionner lorsque vous en aurez vraiment besoin!

### **⚠ AVERTISSEMENT**

**Feu! En cas de feu, n'ouvrez pas le compartiment moteur. Arrêtez le moteur. Déchargez d'un coup tout le contenu d'un extincteur portatif au CO<sub>2</sub> à la base du feu.**

### Équipement de détresse (visuel)

L'équipement de détresse peut être pyrotechnique ou non. La réglementation défend en tout temps l'utilisation de signaux de détresse visuels sur l'eau, sauf quand une assistance est nécessaire pour éviter que les personnes à bord soient exposées à des

dangers immédiats ou potentiels. Vérifier auprès de l'autorité compétente si on possède l'équipement approprié.

L'équipement doit être approuvé par l'autorité compétente, être en état de marche et être rangé dans un endroit facile d'accès. Noter que les pièces pyrotechniques ne sont valides que pendant une période de 4 ans, à compter de la date de fabrication indiquée sur chaque pièce.

Quand il y a des enfants à bord, il est particulièrement important de bien choisir et d'arrimer l'équipement de détresse.

UTILISATION DE JOUR SEULEMENT
Trois signaux fumigènes orange (un à main et deux flottants) ou un drapeau orange avec carré et cercle noirs.
UTILISATION DE NUIT SEULEMENT
Une lampe de poche S-O-S.
UTILISATION DE JOUR ET DE NUIT
Trois fusées éclairantes à main, à étoiles multiples ou à parachute.

### Équipement de détresse (sonore)

**REMARQUE:** Aucun équipement de détresse sonore ne convient à toutes les situations. Conservez-en divers types à bord.

Les embarcations de moins de 7.9 m doivent être équipées d'un sifflet ou d'un klaxon électrique, ou qui s'active avec la bouche ou la main, pouvant émettre un son de 2 secondes audible à au moins 800 m.

Voici les signaux standards émis avec un sifflet:

- Un coup prolongé (signal d'avertissement)
- Un coup bref (passez à bâbord)
- Deux coups brefs (passez à tribord)

- Trois coups brefs (moteur en marche arrière)
- Cinq coups ou signal de danger).

### Feux de navigation

Les feux de navigation informent les autres embarcations de votre présence et de votre trajet. Si vous naviguez entre le coucher et le lever du soleil, allumez les bons feux de navigation.

### Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recommandons de vous procurer certains articles supplémentaires, dont voici une liste non exhaustive.

### Équipement de base

- Lampe de poche
- Lignes d'attrape
- Boussole
- Rame ou pagaie
- Signaux de détresse
- Trousse de premiers soins
- Défenses de quai
- Radio VHF
- EPRIB (radiobalise de localisation)
- Gaffe
- Vêtements de rechange chauds
- Cartes
- Écran solaire
- Câble de remorque
- Ancre et câble de rechange
- Dispositif pour évacuer l'eau (pompe ou écope)
- Réserve d'urgence d'eau potable et de nourriture.

### Outils

- Tournevis
- Couteau de poche
- Pinces

- Ruban électrique
- Clé à molette
- Ruban de toile.

**Pièces de rechange**

- Ampoules
- Fusibles.

# PRATIQUES DE NAVIGATION SÉCURITAIRE

VOUS êtes responsable de votre propre sécurité, de celle de vos passagers et de celle des autres plaisanciers. Tout le monde gagne à se servir de sa tête!

## Drogues et alcool

Ne consommez pas d'alcool ou de drogues quand vous conduisez un bateau. Naviguer requiert autant d'attention que conduire une voiture; il faut être attentif et sobre. Conduire un bateau sous l'effet des drogues est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogues ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.

### AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers et les autres plaisanciers en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

## Utilisation sécuritaire

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un bon entretien, faire la *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION* tel qu'indiqué dans ce Guide du conducteur avant d'utiliser l'embarcation. L'utilisation sécuritaire implique que ni vous, ni vos passagers, ne faites une mauvaise utilisation de l'embarcation.

Il s'agit de faire preuve de jugement en tout temps. Cela inclut, sans restriction:

- Respecter la capacité de charge indiquée sur la plaque de capacité. Répartir la charge sur tout le bateau, de la poupe à la proue, de bâbord à tribord.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse. Ne pas naviguer à une vitesse excessive ou inadéquate par rapport aux conditions.
- Ne pas se servir du bateau si les conditions météorologiques ou de la mer excèdent les capacités ou l'expérience du conducteur, ou les limites du bateau ou des passagers.
- S'assurer qu'au moins un passager connaît le fonctionnement du bateau et les aspects sécuritaires en cas d'urgence.
- S'assurer que les passagers et le matériel n'entravent pas la vue ou les mouvements du conducteur.
- Ne pas dépasser la puissance maximale du moteur indiquée sur la plaque de certification du bateau.
- Respecter les instructions des étiquettes d'avertissement et de sécurité qui sont dans le bateau et dans l'environnement immédiat.
- Même si votre bateau peut atteindre une vitesse élevée, il est recommandé de naviguer à grande vitesse que dans les endroits permis et lorsque les conditions sont idéales. Conduire à grande vitesse exige de meilleures habiletés et augmente les risques de blessures.

- En eau peu profonde, faites preuve de prudence et avancez lentement. Entrer en collision avec le fond ou arrêter brusquement peut causer des blessures. La turbine pourrait également aspirer puis éjecter des débris, ce qui pourrait blesser des gens, endommager la turbine ou d'autres objets.
- Ne pas se servir de la marche arrière pour arrêter. Vous ou vos passagers pourriez être projetés vers l'avant ou éjectés brusquement de l'embarcation.
- Quand on tire un skieur ou autre, un passager doit surveiller la personne remorquée; ne pas aller plus vite que nécessaire et suivre les recommandations de celui qui surveille. Sauf en cas de nécessité absolue, ne pas prendre de virages brusques ou serrés. Conserver une distance sécuritaire avec les quais, les nageurs, les embarcations, etc.
- Se servir d'une corde de traction assez longue et du bon diamètre et s'assurer qu'elle est bien fixée au bateau. Certains bateaux sont, ou peuvent être, équipés d'un poteau de fixation conçu pour tirer un skieur ou un planchiste. Attention, celui-ci pourrait causer des blessures si quelqu'un tombe dessus.

### **Manoeuvrabilité et traction d'un skieur ou d'un planchiste**

- Gardez toujours à l'esprit que moins il y a d'accélération, plus l'embarcation est difficile à diriger et qu'on ne peut plus la diriger quand le moteur est éteint. Il faut de l'accélération pour diriger.
- Ne pas surcharger le bateau ou prendre plus de passagers que permis. La surcharge compromet la manoeuvrabilité, la stabilité et la performance.
- Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipement qui peuvent nuire à la maîtrise du bateau.
- Quand on transporte un passager, qu'on tire un skieur ou un planchiste, le bateau se comporte différemment, ce qui exige de meilleures aptitudes de la part du conducteur.
- Voir à la sécurité des passagers et des personnes qu'on tire, et respecter leurs limites.

### **Sécurité des passagers**

Avant de partir, montrer aux passagers où trouver l'équipement d'urgence et l'équipement de sécurité et comment s'en servir. Tous les occupants devraient porter des souliers antidérapants. Quand le bateau se déplace, les passagers doivent être assis à l'intérieur des lisses de pont. Ne pas laisser les passagers mettre les mains ou les pieds à l'eau. Se servir des poignées et autres dispositifs de sécurité pour éviter de tomber. Ceux qui ne savent pas ou peu nager et les enfants doivent porter un VFI en tout temps. Les règlements fédéraux exigent que les enfants de moins de 13 ans portent un VFI quand le bateau se déplace, à moins qu'ils soient dans une cabine fermée ou plus bas que le pont.

- Ne pas démarrer ou conduire le bateau s'il y a quelqu'un sur la plate-forme de bronzage ou d'embarquement, ou dans l'eau près du bateau. L'eau et les débris projetés par la turbine peuvent causer de graves blessures.

- Avant qu'on démarre le bateau et qu'on navigue, le conducteur et les passagers doivent être bien assis. Indiquer aux passagers d'utiliser les poignées et les ceintures.
- Avec un bateau, accélérer progressivement quand on transporte un passager. Une accélération brusque peut faire perdre l'équilibre ou la prise du passager, qui pourrait se frapper sur le bateau ou être éjecté. Informez vos passagers que vous vous préparez à accélérer et assurez-vous qu'ils peuvent anticiper l'accélération.

### **Premiers soins**

Comme conducteur, vous devriez connaître les techniques de secourisme de base; cela pourrait être utile si les secours sont loin. Il se peut que vous n'ayez pas à faire face à des problèmes plus graves que des coupures mineures ou des blessures causées par des hameçons; il serait malgré tout utile de savoir comment affronter des problèmes plus graves comme les hémorragies, l'hypothermie et les brûlures. De la documentation et des cours de premiers soins sont donnés par la Croix-Rouge.

### **Conduite par un mineur**

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte en tout temps pour conduire un bateau. De nombreux pays ont établi des règlements quant à l'âge et aux exigences de compétence des conducteurs. Renseignez-vous auprès des autorités compétentes. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire un bateau.

# RÈGLES DE NAVIGATION

## Règles de conduite

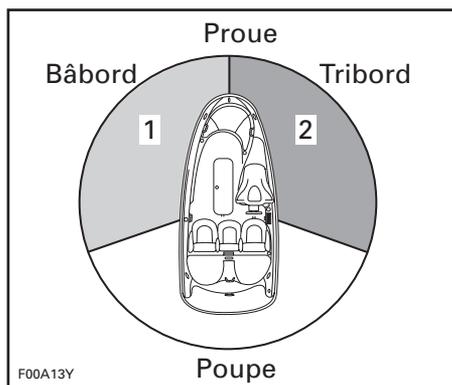
Conduire une embarcation est comparable à conduire sur une route qui n'aurait pas été marquée. Pour éviter les collisions, tous doivent se conformer à des règles préétablies. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, c'est la loi!

Vérifiez quels règlements fédéraux et provinciaux s'appliquent au plan d'eau où vous avez l'intention de naviguer. Informez-vous des règles locales. Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation utilisées (comme les bouées et la signalisation).

Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer quand la météo est défavorable.

De manière générale, gardez la droite et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les plaisanciers et les objets.

L'illustration suivante montre différentes parties du bateau qui sont utilisées comme des références de direction; la proue étant la partie avant du bateau. On peut reconnaître le côté bâbord du bateau (côté gauche) par une lumière ROUGE sur la proue et le côté tribord (côté droit) par une lumière VERTE.



### TYPIQUE

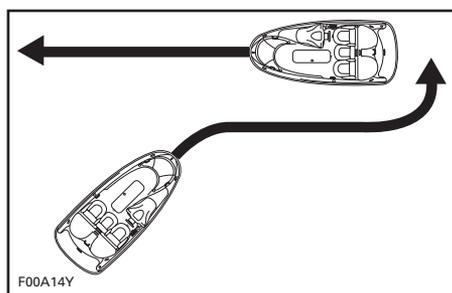
1. Lumière ROUGE
2. Lumière VERTE (zone de priorité)

## Croisement

Cédez le passage à l'embarcation qui est devant vous, à votre droite. Ne jamais couper la voie devant une embarcation.

Feu ROUGE (céder le passage).

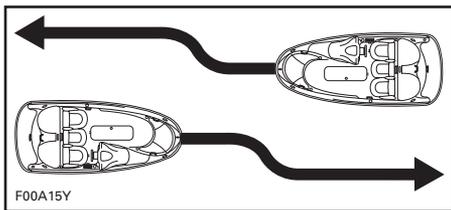
Feu VERT (vous avez la priorité).



### TYPIQUE

## Face à face

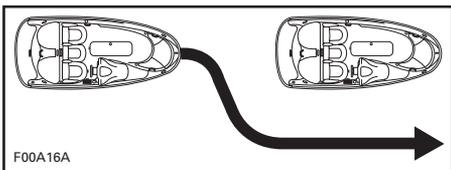
Gardez la droite.



TYPIQUE

## Dépassement

Donnez la priorité aux autres et restez à l'écart.



TYPIQUE

## Aides à la navigation

Les aides à la navigation, comme la signalisation et les bouées, permettent d'identifier les eaux sécuritaires. Les bouées indiquent s'il faut passer à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée, ou quel couloir prendre. Elles indiquent aussi si vous entrez dans une zone réglementée comme une zone où il est interdit de laisser un gros sillage ou de faire de la vitesse. Elles signalent les dangers ou donnent des renseignements utiles à la navigation. La signalisation peut être sur la rive ou sur l'eau. Elle indique les limites de vitesse, l'interdiction aux embarcations à moteur, les lieux de mouillage (où on peut jeter l'ancre), et d'autres renseignements utiles. (C'est la forme des différents types de signalisation qui donne les indications.)

Il est important de connaître et de comprendre les aides à la navigation (comme les bouées et la signalisation) utilisées là où vous avez l'intention de naviguer.

## Pour éviter les collisions

- Pour s'éloigner d'un obstacle, il ne faut pas relâcher l'accélérateur; vous en avez besoin pour diriger l'embarcation.
- Surveillez toujours la présence des plaisanciers, des embarcations et des objets environnants, surtout dans les virages. Soyez attentif aux conditions qui peuvent vous empêcher de bien voir les autres plaisanciers.
- Respectez les droits des plaisanciers ou autres, et conservez une bonne distance avec les autres embarcations, les gens et les objets.
- Ne pas sauter les sillons et les vagues; ne pas naviguer sur la ligne de ressac; ne pas tenter d'arroser les autres avec votre bateau. Vous pourriez surestimer vos capacités ou celles de votre bateau et frapper une embarcation ou des personnes.
- Ce bateau peut faire des virages plus serrés que d'autres. Cependant, à moins d'un danger, ne pas faire de virages serrés à haute vitesse. Il est difficile pour les autres plaisanciers de vous éviter ou de déterminer votre direction quand vous faites ce type de manoeuvre. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés du bateau.
- Ce bateau n'a pas de freins. La distance de freinage dépend de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. Exercez-vous à arrêter et à accoster dans un endroit sécuritaire et peu fréquenté pour vous donner une idée des distances de freinage dans diverses conditions.
- Il peut être nécessaire de maintenir ou d'augmenter sa vitesse pour éviter une collision.

# FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE

## Carburant recommandé

Utiliser de l'essence sans plomb, du carburant oxygéné contenant un maximum de 10% d'éthanol ou de méthanol. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane recommandé ci-dessous.

**AVIS** Ne jamais utiliser d'autres carburants ni modifier les rapports. L'utilisation de carburant non recommandé peut nuire à la performance du bateau et endommager des pièces importantes du système d'alimentation et du moteur.

### En Amérique du Nord

INDICE D'OCTANE MINIMUM		
(87 (RON + MON)/2)		
(91 (RON + MON)/2)	▼	▼
MOTEURS	91	87
155 ch à aspiration naturelle	—	X
255 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X <sup>(1)</sup>	X

<sup>(1)</sup> Pour une performance optimale.

### Ailleurs qu'en Amérique du Nord

INDICE D'OCTANE MINIMUM		
92 RON		
95 RON	▼	▼
MOTEURS	95	92
155 ch à aspiration naturelle	—	X
255 ch suralimenté à refroidisseur intermédiaire	X <sup>(1)</sup>	X

<sup>(1)</sup> Pour une performance optimale.

## Pour faire le plein

### AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours avoir un extincteur d'incendie à portée de main lors du plein d'essence.

Être très prudent lorsqu'on fait le plein; suivre la procédure indiquée dans ce Guide du conducteur et à la marina.

Connaître la contenance du réservoir d'essence. Éviter de faire le plein une fois la nuit tombée, sauf dans un endroit bien éclairé. On ne peut pas voir les déversements d'essence dans le noir. Ne pas transporter d'essence de réserve ou des liquides inflammables dans un compartiment de rangement ou dans le compartiment moteur.

### AVERTISSEMENT

Suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

### Sur une remorque

1. Le bateau doit être de niveau.
2. S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé pour empêcher les vapeurs d'essence d'entrer dans le compartiment.
3. Desserrer le bouchon dans le sens anti-horaire et l'enlever lentement.



Imo2007-003-029  
**TYPIQUE - BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE**

4. Insérer le bec de la pompe à essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir d'essence.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et empêcher le reflux de carburant.

5. Cesser de remplir le réservoir immédiatement après le relâchement de la poignée du pistolet et attendre un moment avant de retirer le bec. Ne pas retirer le pistolet pour faire entrer plus d'essence dans le réservoir.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas trop remplir ou faire le plein et ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

6. Installer et bien serrer le bouchon du réservoir d'essence.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau.

**Dans l'eau**

1. Éteindre le moteur.

2. Attacher le bateau solidement à la jetée de la station d'essence.
3. Ne permettre à personne de rester à bord du bateau.
4. S'assurer que le couvercle du compartiment moteur est fermé afin d'éviter que des vapeurs entrent dans le compartiment.
5. Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et le retirer lentement.



Imo2007-003-029  
**TYPIQUE - BOUCHON DU RÉSERVOIR D'ESSENCE**

6. Insérer le bec du pistolet dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Faire le plein lentement pour permettre à l'air de s'échapper du réservoir et empêcher le reflux de carburant.

7. Cesser de remplir le réservoir immédiatement après le relâchement de la poignée du pistolet et attendre un moment avant de retirer le bec. Ne pas retirer le pistolet pour faire entrer plus d'essence dans le réservoir.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas trop remplir ou faire le plein et ensuite laisser l'embarcation exposée au soleil. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.

8. Installer et bien serrer le bouchon du réservoir d'essence.



**AVERTISSEMENT**

Toujours essuyer les coulisses d'essence sur le bateau.

---

# TRANSPORT SUR UNE REMORQUE

Consulter les instructions du fabricant concernant les remorques ou les outils afin d'en connaître la capacité, les principes d'utilisation, l'entretien, les accessoires et la garantie.

S'informer des règlements en vigueur dans sa région avant d'utiliser une remorque, particulièrement en ce qui a trait aux sujets suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule transporté
- Rétroviseurs.

**REMARQUE:** Un système de freinage optionnel pour la remorque est disponible. Communiquer avec Karavan Trailers au [www.karavantrailers.com](http://www.karavantrailers.com).

Prendre les précautions suivantes lors du transport du bateau.

1. Attacher le bateau aux deux oeillets de proue et de poupe (avant et arrière) pour qu'il soit retenu solidement sur la remorque.
2. Enlever le feu de poupe (s'il est installé).
3. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est abaissé (s'il y a lieu).
4. S'assurer que le couvercle de chaque compartiment de rangement est verrouillé.
5. Recouvrir le bateau d'une bâche Sea-Doo, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses, pour prévenir l'entrée de poussière par la ou les ouvertures d'admission d'air.

Observer les règles de sécurité pendant le transport.

**AVIS** Toujours s'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est fermé et verrouillé **avant** de remorquer le bateau.

# EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre bateau. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser le bateau.

**REMARQUE:** L'image du bateau indique les emplacements approximatifs des différentes étiquettes. Une ligne pointillée indique que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'un siège ou un couvercle doit être soulevé pour voir l'étiquette.

## Étiquette mobile

**The Star Label means Cleaner Marine Engines**  
This engine has been certified as:

**LOW EMISSION**

**VERY LOW EMISSION**

**ULTRA LOW EMISSION**

**SEMI-ULTRA LOW EMISSION**

**SUPER-ULTRA LOW EMISSION**

**One Star-Low emission**  
The one-star label identifies personal watercraft, outboard, sterndrive and inboard engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2001 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 75% lower emissions than conventional carbureted two-stroke engines. These engines are equivalent to the U.S. EPA's 2006 standards for marine engines.

**Two Stars-Very Low emission**  
The two-star label identifies personal watercraft, outboard, sterndrive and inboard engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2004 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 20% lower emissions than One Star – Low-Emission engines.

**Three Stars-Ultra Low emission**  
The three-star label identifies engines that meet the Air Resources Board's Personal Watercraft and Outboard marine engine 2008 exhaust emission standards or the Sterndrive and Inboard marine engine 2003 exhaust emission standards. Engines meeting these standards have 65% lower emissions than One Star – Low Emission engines.

**Four Stars-Super Ultra Low emission**  
The four-star label identifies engines that meet the Air Resources Board's Sterndrive and Inboard marine engine 2009 exhaust emission standards. Personal Watercraft and Outboard marine engines may also comply with these standards. Engines meeting these standards have 90% lower emissions than One Star – Low Emission engines.

**BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.**  
**VALCOURT, QUÉBEC, CANADA**  
Cleaner Watercraft - Get the facts 1-800-END-SMOG  
[www.art.ca.gov](http://www.art.ca.gov)

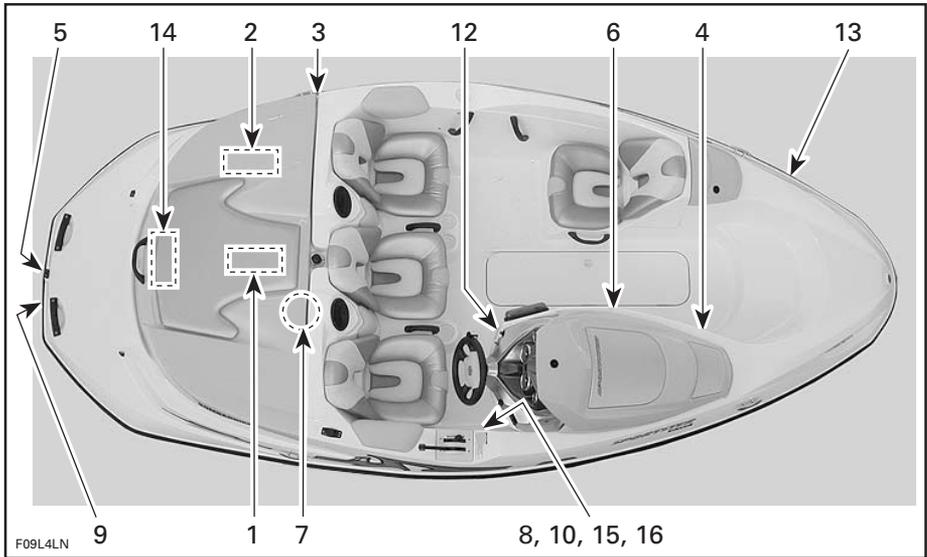
**The Symbol for Cleaner Marine Engines:**  
Cleaner Air and Water  
For a healthier lifestyle and environment.

**Better Fuel Economy**  
Burns up to 30-40 percent less gas and oil than conventional carbureted two-stroke engines, saving money and resources.

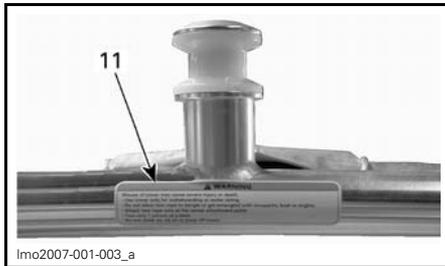
**Longer Emission Warranty**  
Protects consumer for worry free operation.

219902678

## Étiquettes de sécurité



TYPIQUE



STRUCTURE POUR PLANCHE NAUTIQUE —  
EN OPTION

**WARNING / AVERTISSEMENT****CHECKING ENGINE OIL LEVEL**

Vehicle must be level to perform verification. Bring engine to normal operating temperature then let idle for 30 seconds. Stop engine, wait for at least 30 sec. and check oil level using the dipstick. CAUTION: Never let engine run out of water without the flush kit connected as it may damage the engine. Oil may be hot.

**VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DU MOTEUR**

Avec la motomarine à niveau et à température normale d'utilisation, laisser le moteur tourner au ralenti 30 secondes. Arrêter le moteur, attendre au moins 30 sec. et vérifier le niveau d'huile. ATTENTION: Ne pas laisser tourner le moteur hors de l'eau sans faire circuler de l'eau par le raccord de rinçage. L'huile peut être chaude.

21902674A

219902674

ÉTIQUETTE 1

**AVERTISSEMENT**

- Enlever la batterie du bateau avant de la charger.
- Ne pas trop charger la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.

F13L1MY

ÉTIQUETTE 2

**AVERTISSEMENT**

Pour éviter les blessures graves ou le décès:

- Arrêter le ou les moteurs avant d'utiliser la plate-forme d'embarquement.
- Ne pas se tenir près des tuyères ou des grilles d'admission. Tenir aussi les vêtements et les cheveux à l'écart pour éviter tout coincement qui pourrait causer la noyade ou l'empoisonnement au monoxyde de carbone.

F13L10Y

ÉTIQUETTE 5

**AVERTISSEMENT**

Éviter les blessures graves ou la mort causées par un incendie ou une explosion venant de fuites ou de vapeurs d'essence.

- Éteindre le moteur avant de faire le plein.
- Garder le bateau de niveau, libre de tout occupant.
- Tenir l'embarcation loin des flammes nues et des étincelles.
- Utiliser de l'essence sans plomb à 87 d'octane à la pompe.
- Ne pas trop remplir.
- Essuyer l'essence renversée.
- Lors de chaque vérification de préutilisation, s'assurer que le système d'alimentation ne contient aucune fuite et vérifier l'intégrité des composants.

219 700 279

219700279

ÉTIQUETTE 3



F10L3EY

ÉTIQUETTE 6

**AVERTISSEMENT**

Pour éviter des blessures graves ou mortelles, ne pas s'asseoir sur le siège lorsqu'on circule à plus de 8 km/h (5 MPH).

F00L3BY

ÉTIQUETTE 4



mmo2008-003-007

ÉTIQUETTE 7

## ⚠ AVERTISSEMENT

Lire les étiquettes de sécurité et le Guide du conducteur et suivre leurs directives avant de conduire le bateau. Des avertissements ignorés ou un mauvais usage de ce bateau sport peuvent entraîner des blessures graves et même la mort. La performance de ce bateau sport peut excéder considérablement celle d'autres bateaux que vous avez pu conduire.

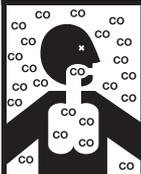
- S'assurer que le levier d'accélérateur, le levier sélecteur et le système de direction fonctionnent et vérifier leur emplacement avant de faire démarrer le(s) moteur(s).
- Relier correctement le cordon de sécurité à votre VFI.
- Le contrôle de la direction est réduit lorsque la vitesse diminue et est absent lorsque le moteur est arrêté.
- Ne pas éclabousser les autres ni sauter les vagues ou les sillages.
- Les occupants doivent en tout temps porter un VFI approuvé ainsi que les vêtements de protection recommandés.
- Ne pas manoeuvrer le bateau si des passagers ne sont pas assis correctement et ne tiennent pas les poignées ou si quelqu'un ou quelque chose obstrue le champ de vision. Lorsque le bateau est en route, ne pas permettre au(x) passager(s) d'utiliser comme siège toute partie du bateau n'étant pas désignée à cet effet dans le Guide du conducteur.
- Garder une distance sécuritaire de tous les autres utilisateurs du plan d'eau.
- BRP recommande un âge de conduite minimum de 16 ans et que l'enfant soit supervisé par un adulte. Se tenir au courant de toutes les lois et règlements qui s'appliquent et les respecter.

219700277

219 700 277

### ÉTIQUETTE 8

## ⚠ AVERTISSEMENT



Le monoxyde de carbone (CO) peut causer des dommages cérébraux ou la mort.

Les gaz d'échappement d'un moteur ou d'une génératrice contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

Les symptômes de l'empoisonnement au monoxyde de carbone sont entre autres: nausées, maux de tête, étourdissements, somnolence, perte de conscience.

Si une personne présente un de ces symptômes, amenez-la à l'air frais.

Pour plus de renseignements sur l'empoisonnement au monoxyde de carbone, consulter le Guide du conducteur.

219700581

219700581

### ÉTIQUETTE 9

## ⚠ DANGER



Le monoxyde carbone (CO) peut causer des dommages cérébraux ou la mort.

Les gaz d'échappement d'un moteur ou d'une génératrice contiennent du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

Le monoxyde de carbone s'accumule à l'arrière du bateau lorsque les moteurs ou les génératrices tournent.

Allez à l'air frais si vous éprouvez des nausées, des maux de tête, des étourdissements ou de la somnolence.

219700580

219700580

### ÉTIQUETTE 10

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Le mauvais usage de la structure de remorquage peut entraîner des blessures graves et même la mort.**

- Utiliser la structure uniquement pour le ski ou la planche nautique.
- Faire attention pour ne pas laisser prendre le câble de remorque ni le laisser s'entremêler aux occupants, au bateau ou au moteur.
- Attacher le câble de remorque uniquement au point d'attache central.
- Ne remorquer qu'une seule personne à la fois.
- Ne pas grimper ou s'asseoir sur la structure ni sauter de celle-ci.
- Ne jamais ajouter d'accessoires à la structure à moins qu'ils ne soient approuvés par BRP.

219 700 293

219700293

**ÉTIQUETTE 11****⚠ AVERTISSEMENT**

Les vapeurs d'essence peuvent provoquer un incendie ou une explosion entraînant des blessures graves ou même la mort.

Lors de chaque vérification de préutilisation, s'assurer que le système d'alimentation ne contient aucune fuite et vérifier l'intégrité des composants.

Avant de faire démarrer le moteur

**TOUJOURS:**

- Faire fonctionner le ventilateur de cale pendant 5 minutes.
- Ouvrir le cache-moteur et vérifier s'il y a présence de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.
- Refermer le cache-moteur avant de mettre le moteur en marche.

**NE JAMAIS:**

- Faire démarrer le moteur s'il y a présence d'odeurs de vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

219 700 281

219700281

**ÉTIQUETTE 12****Étiquettes de conformité**

219902679

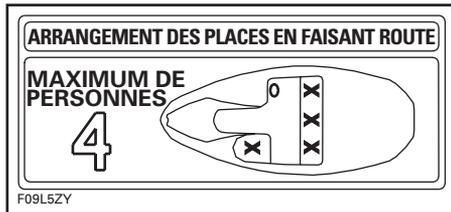
**ÉTIQUETTE 13 – CONTRÔLE DES ÉMISSIONS**

## EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

<b>BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.</b> EMISSION CONTROL INFORMATION THIS ENGINE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND CONFORMS TO 2010 U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSIONS/EVAP REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES.		ENGINE FAMILY FEL ENGINE DISPLACEMENT 1493.8 cc EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM ME1, SC CAC SPARK PLUG TYPE NGK-DCFR6E SPARK PLUG GAP 0.030 in. / 0.7-0.8 mm POWER 116 kW FUEL LINE 9TDRPLINE365-A1S		FAMILLE DE MOTEUR LIMITE DES ÉMISSIONS DE LA FAMILLE CYLINDRÉE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS TYPE DE BOUGIE ÉCARTEMENT DES ÉLECTRODES PUISSANCE BOYAU ESSENCE	
<b>BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.</b> RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE MOTEUR EST CERTIFIÉ POUR FONCTIONNER À L'ESSENCE SANS PLOMB ET IL RÉPOND AUX NORMES 2010 DE L'EPA DES É.-U. & RÉGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDÉ.		SEE OPERATORS GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS.		VOIR MANUEL DE L'OPÉRATEUR LES SPÉCIFICATIONS DE MAINTENANCE.	
204901998				DATE / NA <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 40px; margin: 5px auto;"></div>	
204401989					

## ÉTIQUETTE 14 – CONFORMITÉ AUX NORMES EPA

## Étiquettes d'information technique



## ÉTIQUETTE 15

# VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

## AVERTISSEMENT

Il est primordial de vérifier le bateau avant de l'utiliser. Avant de démarrer, s'assurer que les commandes principales, les dispositifs de sécurité et les composants mécaniques fonctionnent bien. À défaut de se conformer aux opérations ci-dessous, de graves blessures ou le décès pourraient survenir. Apporter tout le matériel de sécurité prescrit par les règlements locaux.

Pour obtenir plus de détails concernant ces éléments, consulter les sections concernées.

## AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et débrancher la clé de la borne du D.E.S.S.<sup>MC</sup> avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer le bateau seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

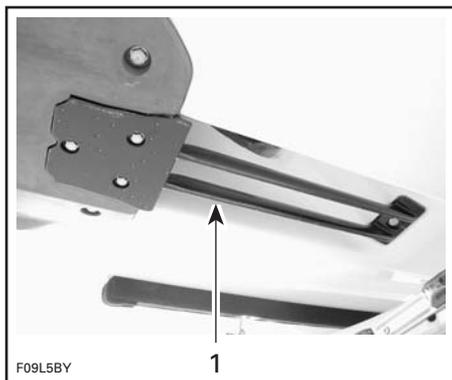
RÉSUMÉ		
ÉLÉMENT	OPÉRATION	✓
Coque	Vérifier si elle est endommagée. S'assurer que le bouchon de vidange est installé.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	S'assurer que le bouchon de vidange est bien vissé.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites ou une odeur d'essence. Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'échappement.	
Batterie	Vérifier la solidité des câbles et des courroies.	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	S'assurer qu'il est à «ON».	
Niveau de liquide du système de refroidissement	Vérifier le niveau et ajouter du liquide au besoin.	
Niveau d'huile du moteur	Vérifier le niveau et ajouter de l'huile au besoin.	
Direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Borne D.E.S.S. et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement.	
Structure de remorquage (en option)	Vérifier la solidité des points de fixation des attaches.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	S'assurer que tout l'équipement de sécurité est à bord.	
Couvercles des compartiments de rangement	S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.	
Réservoir d'essence	Faire le plein.	

## Coque

S'assurer que la coque n'est ni fissurée ni endommagée.

## Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, coquillages et autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou la turbine. Nettoyer au besoin. Si des débris résistent au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.



### TYPIQUE

1. Vérifier cette région

Vérifier les rebords de l'hélice. Vérifier s'ils présentent des entailles qui auront pour effet de réduire grandement la performance.

## Cale

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange sont bien serrés avant de mettre le bateau à l'eau.

## Compartiment moteur

S'assurer que le compartiment moteur ne contient pas d'odeurs d'essence et vérifier si les conduits d'essence ne

sont pas endommagés et si les courroies du réservoir d'essence et leurs attaches sont en bon état.

### ⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a présence d'une fuite ou d'odeurs d'essence, NE PAS faire démarrer le moteur ou utiliser des accessoires électriques. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## Batterie

### ⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier si les câbles sont bien fixés à leur borne et si les brides ou les attaches sont en bon état. Ne pas charger la batterie lorsqu'elle est installée dans le compartiment moteur.

## Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Mettre l'interrupteur en position «ON» pour permettre de démarrer le moteur et d'utiliser les accessoires.

## Liquide de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement et le remplir au besoin. Se référer à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Afin d'éviter les brûlures, ne jamais retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement si le moteur est encore chaud.

## Huile à moteur

Vérifier le niveau d'huile et remplir le réservoir au besoin, comme l'indique la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

## Direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction n'est pas entravée. Lorsque le volant est centré, la tuyère de turbine devrait être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement lorsqu'on tourne le volant.

### AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du volant et de la tuyère de direction avant de démarrer le moteur.

## Système d'accélérateur et de changement de vitesse

### Système d'accélérateur

Vérifier si le levier d'accélérateur se déplace sans entrave.

### AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier d'accélérateur avant de démarrer le moteur.

### Système de changement de vitesse

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se déplace librement. Lorsque le levier sélecteur est en marche avant, le déflecteur doit être levé au maximum. Lorsque le levier est au point mort, le déflecteur doit être au centre. Lorsque le levier est en marche arrière, le déflecteur doit être abaissé complètement.

### AVERTISSEMENT

S'assurer que le déflecteur de marche arrière se verrouille.

Pour vérifier si le déflecteur de marche arrière se verrouille, mettre le levier sélecteur en position de MARCHE AVANT.

Tirer le déflecteur vers l'arrière.

Le déflecteur est verrouillé s'il demeure levé.

**AVIS** Si le déflecteur ne demeure pas levé lorsque le levier sélecteur est en MARCHE AVANT, cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## Borne du D.E.S.S. et interrupteur de démarrage/d'arrêt du moteur

S'assurer que les interrupteurs fonctionnent bien.

### AVERTISSEMENT

Si le moteur ne s'arrête pas lorsqu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt ou qu'on débranche la clé de la borne du D.E.S.S., cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Ne remettre le bateau en marche qu'après avoir vérifié toutes les commandes et s'être assuré qu'elles fonctionnent bien.

## Feux de navigation

S'assurer que les feux de navigation fonctionnent et remplacer toute lumière défectueuse avant d'utiliser le bateau.

## Structure de traction (en option)

S'assurer que tous les boulons de fixation sont en place et bien serrés.

## Équipement de navigation sécuritaire obligatoire

S'assurer d'avoir tous les équipements de sécurité exigés par les règlements locaux (extincteur, VFI, dispositifs de signalisation visuelle de détresse, etc.). Pour obtenir la liste complète, communiquer avec une autorité locale compétente.

## Couvercles des compartiments de rangement

S'assurer qu'ils sont fermés et verrouillés.

## Essence

Remplir le réservoir d'essence.



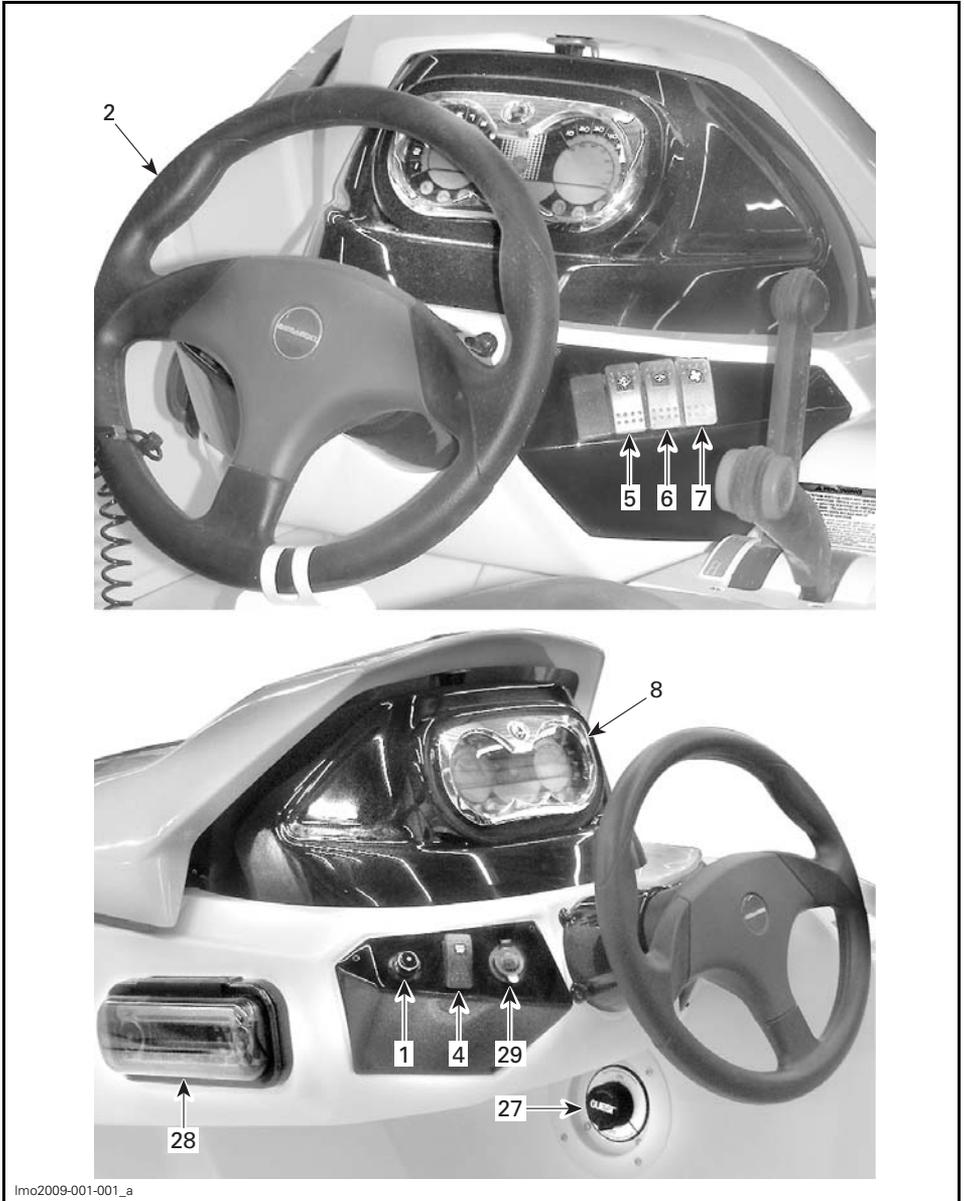
### **AVERTISSEMENT**

Respectez à la lettre les instructions de la rubrique *FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE*.

# ***RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE***

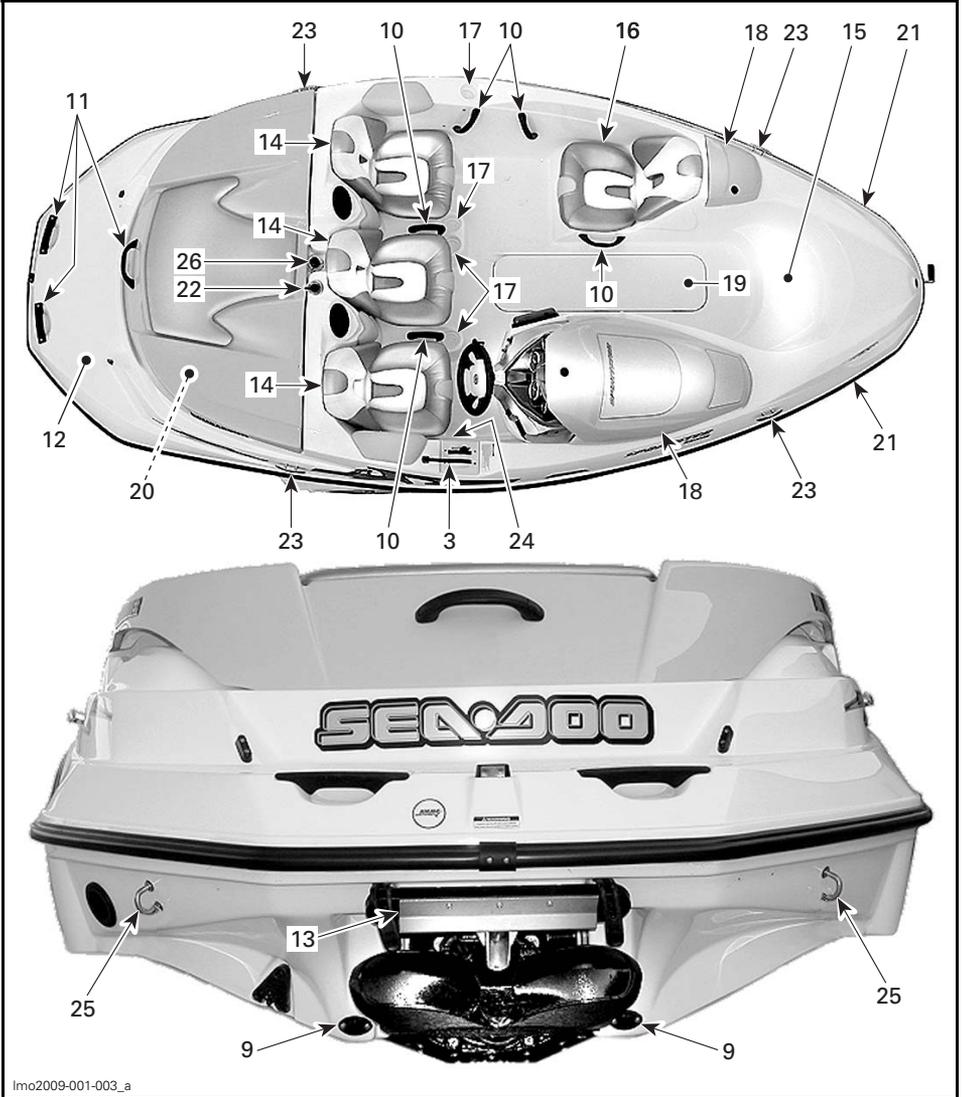
# COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles ou sont en option. Dans ces cas, on n'a pas indiqué les numéros de référence dans les illustrations.



lmo2009-001-001\_a

VUE DU COCKPIT



lmo2009-001-003\_a

TYPIQUE



TYPIQUE - EN OPTION

## 1) Borne du D.E.S.S.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

La borne du D.E.S.S. doit être libre de tout objet qui pourrait nuire à son fonctionnement. L'utilisation appropriée du cordon de sécurité peut prévenir un fonctionnement involontaire du bateau. Retirer la clé D.E.S.S. lorsque le bateau est arrêté permet d'éviter tout démarrage accidentel.

Pour que le moteur puisse démarrer, la clé D.E.S.S. doit être bien branchée à la borne du système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.).

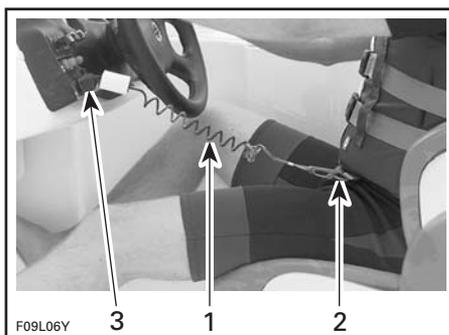
Deux courts bips se feront entendre, ce qui signifie que le système est prêt pour le démarrage du moteur. Si on ne peut démarrer le moteur, voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour connaître la signification des signaux.

Le moteur s'arrête lorsqu'on débranche la clé de la borne du D.E.S.S.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Remplacer tout de suite la clé D.E.S.S. si elle est lâche ou ne tient plus sur la borne du D.E.S.S.

Toujours relier le cordon au conducteur, soit par son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou par une dragonne, puis brancher la clé à la borne du D.E.S.S. avant de démarrer le moteur.



### TYPIQUE

1. Cordon de sécurité
2. Fixer le cordon au VFI
3. Brancher la clé à la borne du D.E.S.S.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le contrôle directionnel est diminué en décélération et nul lorsque le moteur est arrêté. Toujours enlever la clé D.E.S.S. lorsque le bateau n'est pas utilisé.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas lubrifier la borne du D.E.S.S.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Bien qu'il soit possible d'arrêter le bateau en appuyant sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt, il est recommandé de débrancher la clé D.E.S.S. lorsqu'on arrête le moteur.

### **Autres renseignements sur le système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)**

La clé D.E.S.S. contient un circuit électronique qui renferme un numéro de série unique.

Pour faire programmer des clés D.E.S.S. supplémentaires pour votre bateau, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Lorsqu'on arrête le moteur avec l'interrupteur de démarrage/d'arrêt pendant que la clé est encore branchée à la borne du D.E.S.S., on peut redémarrer n'importe quand; il suffit d'appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt pendant que le système est encore sous tension (environ 10 minutes). Après cet intervalle, on doit enlever et replacer la clé sur la borne du D.E.S.S. pour faire redémarrer le moteur.

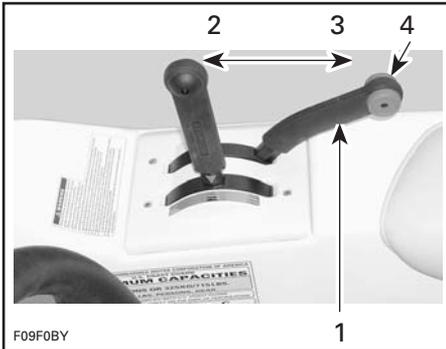
## 2) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Quand on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et quand on le tourne dans le sens contraire, le bateau se dirige vers la gauche.

## 3) Levier d'accélérateur/levier sélecteur

### Levier d'accélérateur

Le bateau accélère lorsqu'on pousse le levier vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement le levier, le moteur revient au ralenti et le bateau s'arrête graduellement grâce à la résistance de l'eau.



#### TYPIQUE

1. Levier d'accélérateur
2. Augmente la vitesse
3. Diminue la vitesse
4. Position de régime de ralenti

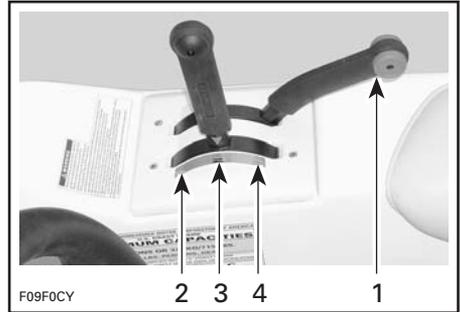
### Levier sélecteur

Ce levier a trois positions:

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière.

Pour changer de vitesse, ramener le levier d'accélérateur complètement à la position de ralenti.

**REMARQUE:** Pour démarrer le moteur, mettre le levier sélecteur au point mort.



#### TYPIQUE

1. Ramener le levier d'accélérateur à la position de ralenti (vers l'arrière) pour changer de vitesse
2. Marche avant
3. Point mort
4. Marche arrière

**AVIS** Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est à la position de ralenti.

**⚠ AVERTISSEMENT**  
Utiliser le levier sélecteur seulement lorsque le moteur tourne au ralenti et que le bateau est complètement arrêté.

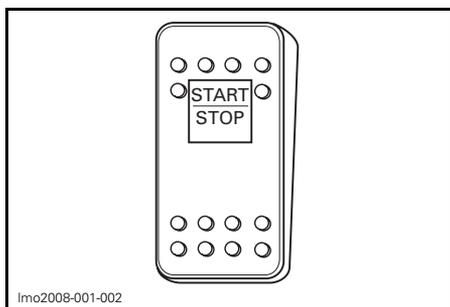
**⚠ AVERTISSEMENT**  
N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on recule en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni aucune personne, notamment un enfant, derrière le bateau.

**AVIS** Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime en marche arrière.

#### 4) Interrupteur de démarrage/d'arrêt

Ce bouton-poussoir a deux fonctions: démarrer et arrêter le moteur.

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à gauche du volant.



INTERRUPTEUR DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT

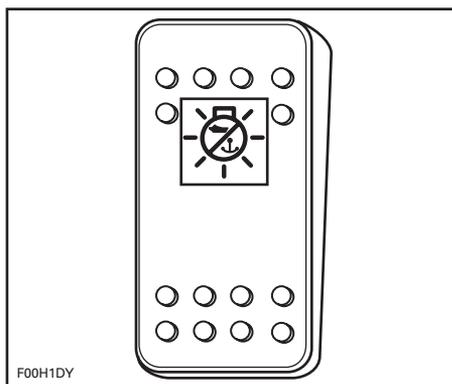
#### Démarrage et arrêt du moteur

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour connaître la procédure complète pour démarrer et éteindre le moteur.

#### 5) Interrupteur des feux de navigation

Cet interrupteur a trois positions: «NAV», «OFF» et «ANC».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION

«ANC»: Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

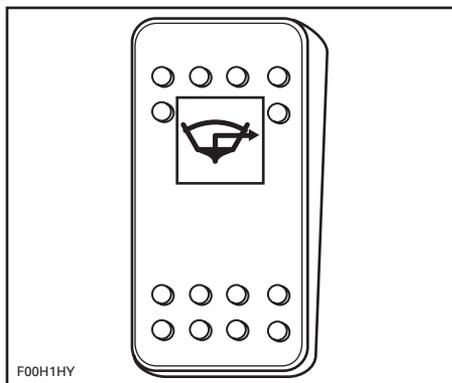
«OFF»: Éteint tous les feux.

«NAV»: Allume les feux de proue et de poupe en plus d'éclairer l'indicateur.

#### 6) Interrupteur de la pompe de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et «ON».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



INTERRUPTEUR DE LA POMPE DE CALE

Mettre l'interrupteur à «ON» pour activer manuellement la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Mettre l'interrupteur à «OFF» une fois l'opération terminée.

**AVIS** Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche, car la batterie s'épuisera et la pompe subira des dommages.

La pompe de cale peut fonctionner sans que la clé soit branchée à la borne du D.É.S.S.

**AVIS** Toujours arrêter la pompe lorsque la cale est sèche ou avant d'accélérer. La pompe de cale passera en mode automatique.

### Pompe de cale automatique

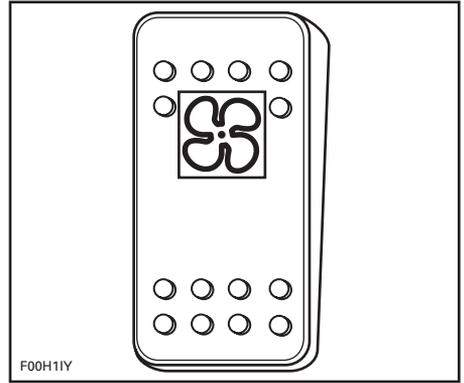
La pompe automatique évacue l'eau de la cale. Une sonde de niveau d'eau détecte l'eau, ce qui met la pompe en marche. Lorsque toute l'eau est évacuée, la pompe s'éteint automatiquement. Ce mode automatique fonctionne en tout temps, que la clé soit branchée ou non à la borne du D.É.S.S. et que le moteur soit ou non en marche.

**AVIS** Si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF» lorsque le bateau est amarré, la pompe de cale automatique se mettra en marche si le niveau d'eau augmente dans la cale.

## 7) Interrupteur du ventilateur de cale

Cet interrupteur a deux positions: «OFF» et «ON».

Cet interrupteur se trouve sur la console du conducteur, à droite du volant.



INTERRUPTEUR DU VENTILATEUR DE CALE

Lorsqu'on actionne l'interrupteur, le ventilateur aère le compartiment moteur.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Les vapeurs de carburant peuvent exploser, ce qui peut causer des blessures ou un décès. Toujours faire fonctionner le ventilateur au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur; l'éteindre lorsque le régime du moteur est supérieur à la vitesse de ralenti. L'utilisation du ventilateur de cale ne remplace pas l'odorat pour détecter les odeurs d'essence.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer le moteur lorsqu'il y a des fuites ou des odeurs d'essence. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**REMARQUE:** Si on utilise le ventilateur de cale pendant une période prolongée et que le moteur n'est pas en marche, la batterie risque de se décharger.

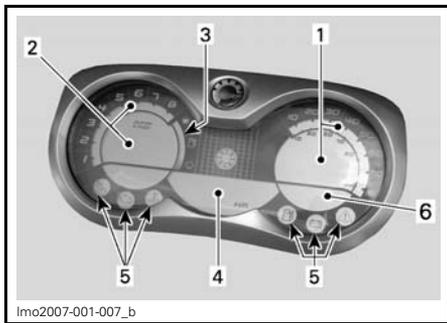
Arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.

## 8) Indicateur multifonctionnel

Il s'agit d'un cadran multifonctions qui fournit au conducteur des renseignements utiles en temps réel en anglais, français ou espagnol. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour le réglage de la langue.

Au démarrage, l'affichage à cristaux liquides et les voyants demeurent allumés 3 secondes à chaque activation de l'indicateur multifonctionnel (lorsqu'on installe la clé D.E.S.S.). De cette façon, le conducteur peut s'assurer de leur bon fonctionnement.

**REMARQUE:** L'indicateur s'éclaire dès qu'on allume les feux de navigation.



1. Indicateur de vitesse
2. Tachymètre
3. Niveau d'essence
4. Affichage d'information
5. Voyants
6. Affichage de la température de l'eau

### Indicateur de vitesse

Indique la vitesse du bateau en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

### Tachymètre

Indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/mn). Multiplier ce nombre par 1000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

### Niveau d'essence

Indicateur à barres qui affiche la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation du bateau.

### Affichage d'information

#### Boussole

Affiche les points cardinaux pour indiquer l'orientation du bateau.



#### Totalisateur d'heures (HR)

Affiche la durée d'utilisation du bateau en heures.

#### Affichage de la température de l'eau

Affiche la température de l'eau dans laquelle on navigue en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

#### Affichage de la profondeur de l'eau

Indique la profondeur de l'eau sous la coque de 0 à 50 m (0 à 170 pi).

**REMARQUE:** Dans certaines conditions, il se peut que l'échosondeur n'affiche pas la profondeur. Le fonctionnement de l'échosondeur dépend des conditions d'utilisation.

### Codes

L'indicateur multifonctionnel comprend une zone d'affichage où clignote un message dans une des situations suivantes. Les abréviations entre parenthèses représentent les codes affichés.

#### (H-TEMP)

Surchauffe du moteur ou du système d'échappement.

**AVIS** Si l'avertisseur sonore retentit continuellement, arrêter le moteur **dès que possible**.

Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement; en ajouter au besoin. Voir la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Si le moteur continue de surchauffer, voir la rubrique *LE MOTEUR SURCHAUFFE* dans la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

### (HUILE)

Pression d'huile du moteur basse ou élevée.

Vérifier le niveau d'huile dès que possible.

Si le voyant reste allumé, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**AVIS** Ne jamais faire tourner un moteur qui manque d'huile, sinon celui-ci sera gravement endommagé.

### (12 V FAIBLE)

Faible tension de la batterie.

Avant que la batterie devienne trop faible pour faire démarrer le moteur, le voyant de **tension élevée/faible de la batterie** va s'allumer.

Lorsque le voyant s'allume, il faut cesser immédiatement d'utiliser tout accessoire électrique et démarrer le moteur pour recharger la batterie.

### (12 V HAUT)

Tension élevée de la batterie.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### (GAZ)

Bas niveau d'essence.

Remplir le réservoir dès que possible.

### (ENTRET)

Rappel d'entretien.

**REMARQUE:** Quand il faut inspecter le bateau, le message ENTRET (entretien) clignote. Votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo l'effacera après l'entretien.

### (VER MOT)

Vérifier le moteur.

**REMARQUE:** Quand une panne survient, ce système produit des codes de panne numériques (P-XXXX) qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel. En cas de panne, on peut communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo, qui pourra fournir la description des codes et aider à diagnostiquer les pannes.

### (CAPTEUR)

Panne de la sonde (équipement électronique du bateau).

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### (CLE)

Clé D.E.S.S. non valide.

Indique qu'on n'utilise pas la bonne clé D.E.S.S. Utiliser la clé qui convient au bateau.

### Autres renseignements

Selon le type de panne, un avertisseur retentit et un voyant clignote pour attirer l'attention du conducteur.

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo quand un de ces messages s'affiche, à l'exception des messages de bas niveau de liquide qui nécessitent simplement qu'on refasse le plein.

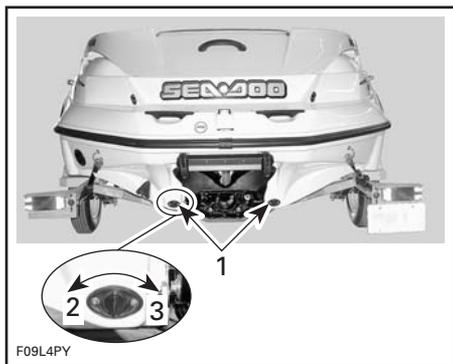
### Voyants

**REMARQUE:** Pour plus de renseignements sur les messages, voir la rubrique *CODES* plus haut.

	Basse pression d'huile (HUILE)
	Vérification du moteur (VER MOT)
	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement (H-TEMP)
	Bas niveau d'essence (GAZ)
	Tension élevée ou faible de la batterie (12 V HAUT/FAIBLE)
	Rappel d'entretien (ENTRET)

## 9) Bouchons de vidange de la cale

Le bateau étant sur la remorque, dévisser les bouchons de vidange, placer des cales sous les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler de la cale.



### TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Desserrer
3. Serrer

## 10) Poignées de maintien

Les poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

Malgré ces poignées, ne jamais s'adonner à des manoeuvres pouvant éjecter un passager ou le conducteur.

**AVIS** Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Pour savoir où sont les poignées de maintien, se reporter aux illustrations au début de cette section.

## 11) Poignées de maintien arrière

Ces poignées offrent une bonne prise pour monter à bord du bateau.

**AVIS** Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

## 12) Plate-forme d'embarquement

Cette surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer ni faire fonctionner le bateau si quelqu'un est assis sur la plate-forme. Utiliser la plate-forme d'embarquement seulement lorsque le moteur est arrêté. Se tenir à l'écart du jet et de la grille d'admission.

## 13) Échelle



### TYPIQUE

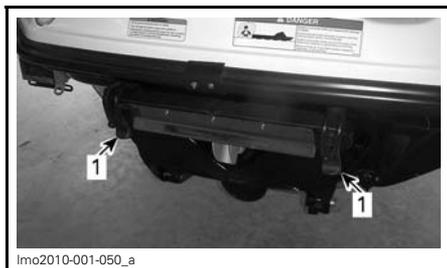
#### 1. Échelle rétractable

L'échelle est située sous la plate-forme d'embarquement. Elle aide à remonter à bord du bateau.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur devrait être arrêté lorsqu'on utilise l'échelle. Se tenir à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission. Une personne à la fois sur l'échelle. L'échelle ne doit jamais servir à tirer ni à remorquer le bateau, à plonger, à sauter à l'eau, à embarquer sur le bateau s'il n'est pas à l'eau ni pour toute autre activité pour laquelle elle n'a pas été conçue.

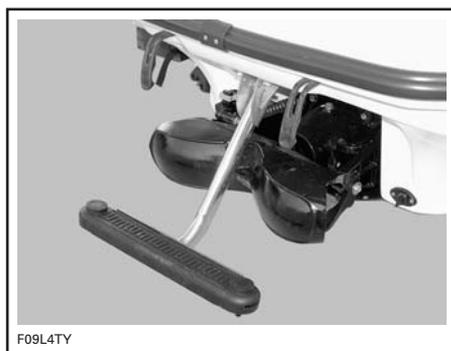
Tirer les attaches pour déverrouiller l'échelle.



### TYPIQUE

#### 1. Attaches

Glisser l'échelle vers l'arrière, puis pousser vers le bas.



### TYPIQUE — ÉCHELLE ABAISSÉE

Pour ranger l'échelle, la lever à l'horizontale, la glisser vers l'avant puis remettre l'attache en place.

## 14) Sièges

Tous les occupants devraient être assis pendant une randonnée.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas s'asseoir sur le rebord ni se tenir debout lorsque le bateau est en marche. En eau agitée, utiliser les poignées de maintien et les sièges.

## 15) Marche d'embarquement avant

Cette marche est située à l'avant du bateau.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Attention aux blessures graves ou fatales. Ne pas s'asseoir à cet endroit lorsque la vitesse excède 8 km/h.

## 16) Siège de l'observateur

Situé à bâbord, ce siège orienté vers l'arrière est à l'intention de l'observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique.

Utiliser les poignées de maintien au besoin.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un skieur ou tout autre accessoire de sport nautique; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

## **17) Porte-gobelets**

Ils sont très pratiques pour y mettre des boissons non alcoolisées.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne laisser aucune bouteille, canette, etc., dans les porte-gobelets lorsque le bateau circule à haute vitesse ou en eau agitée.

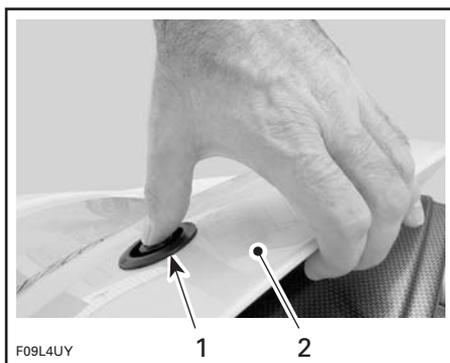
## **18) Compartiment de rangement avant**

Ce compartiment étanche comporte une serrure et un panier amovible. Le panier est l'endroit idéal pour ranger des bougies de rechange, une trousse de premiers soins, etc.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

Enfoncer le bouton pour déverrouiller le couvercle du compartiment de rangement. Soulever le couvercle jusqu'à la limite du dispositif de retenue. Le couvercle demeurera dans cette position en eau calme.



#### **TYPIQUE**

1. Enfoncer le bouton
2. Soulever

Le compartiment avant côté conducteur contient un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé.

L'extincteur (vendu séparément) doit être bien fixé dans son logement.

Conserver le Guide du conducteur dans un sac étanche à bord du bateau en tout temps.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

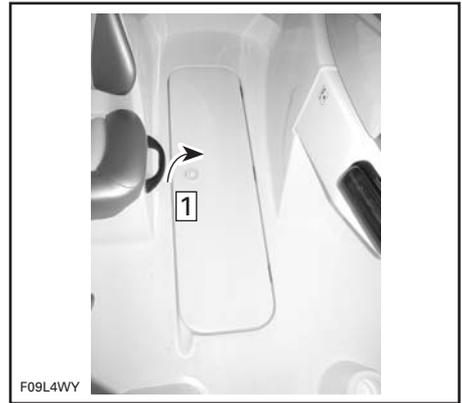
Ne pas retirer le panier pour obtenir plus d'espace de rangement. Des composants peuvent s'entremêler et entraîner de sérieux problèmes de fonctionnement.

Abaisser le couvercle pour relâcher le mécanisme, puis le descendre lentement. Enfoncer solidement le couvercle pour le verrouiller dès qu'il parvient au verrou.

Vérifier régulièrement la solidité de la goupille de verrouillage du couvercle de rangement. La serrer au besoin, et s'assurer que le verrouillage est efficace.



TYPIQUE — COMPARTIMENT DE RANGEMENT DU SIÈGE DE L'OBSERVATEUR

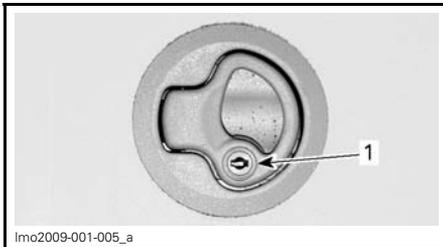


TYPIQUE  
Étape 1: Tirer le verrou et soulever le couvercle

## 19) Compartiment de rangement du pont

Le compartiment de rangement verrouillable du pont est l'endroit idéal pour remiser des skis nautiques, des avirons, l'ancre et sa corde, etc.

Utiliser la clé pour déverrouiller le compartiment.



1. Verrou

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement est ouvert.

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce que l'amortisseur soit complètement étiré.

Une fois complètement ouvert, le couvercle reste dans cette position lorsque le bateau est en eau calme.

Pour fermer le couvercle, l'abaisser doucement.

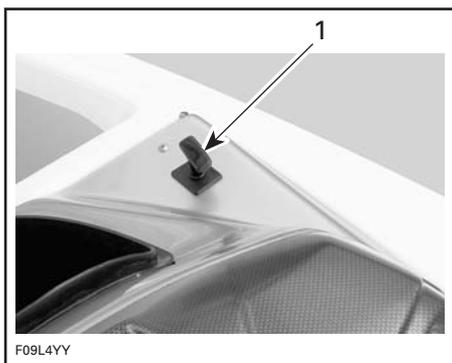
Le verrouiller s'il y a lieu.

## 20) Compartiment de rangement arrière

Ce compartiment est très pratique pour remiser de gros objets. C'est l'endroit idéal pour ranger des vêtements de flottaison individuels (VFI) supplémentaires, des serviettes, de la nourriture, etc.

Tirer sur la poignée située sous le couvercle du compartiment de rangement avant pour libérer le couvercle du compartiment moteur. Ouvrir doucement jusqu'à ce qu'il s'arrête.

L'amortisseur complétera l'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



**TYPIQUE**

1. Tirer sur la poignée

**Panier de rangement**

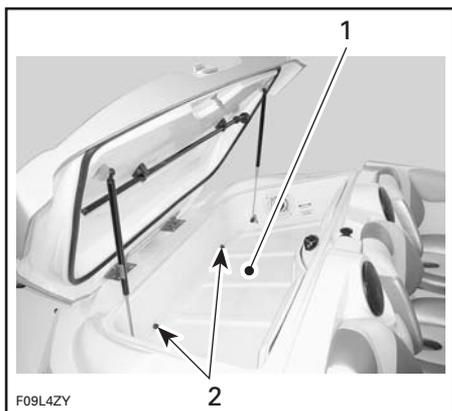
**AVIS** Pour ne pas endommager le panier de rangement, son contenu ne doit pas excéder le **POIDS LIMITE** de 22.5 kg.

On peut enlever le panier de rangement pour accéder au compartiment moteur. Prendre la poignée et soulever le panier vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque le panier de rangement est soulevé ou retiré, ne pas toucher aux pièces électriques quand on démarre le moteur ou quand celui-ci tourne. Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ou la cale.

Pour remettre le panier de rangement en place, le placer sous ses points d'ancrage, l'abaisser doucement puis pousser vers le bas pour le verrouiller.



**TYPIQUE**

1. Panier du compartiment de rangement arrière
2. Panier sous ses points d'ancrage

Pour le verrouiller, fermer énergiquement le couvercle du compartiment de rangement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans le compartiment de rangement. Ne jamais faire fonctionner le bateau lorsque le compartiment de rangement arrière est ouvert.

**21) Feux de proue**

Il s'agit de feux obligatoires rouge et vert. Consulter le paragraphe *INTER-RUPTEUR DES FEUX* plus haut dans cette section.

**22) Douille de feu de poupe**

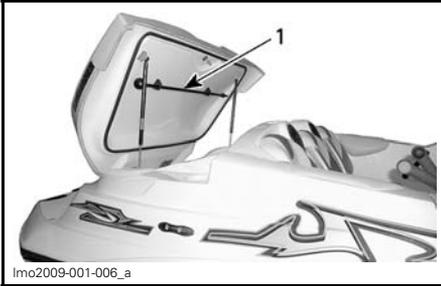
La douille de feu de poupe sert à installer le feu de poupe blanc obligatoire.

Le feu de poupe est rangé dans le compartiment de rangement arrière.

**REMARQUE:** Il est recommandé de conserver le feu de poupe dans le compartiment de rangement arrière lorsqu'on ne l'utilise pas.

## Dépose du feu de poupe

Pour enlever le feu de poupe du couvercle du compartiment, le tirer hors du couvercle. Pour le remettre, l'enfoncer dans son logement.

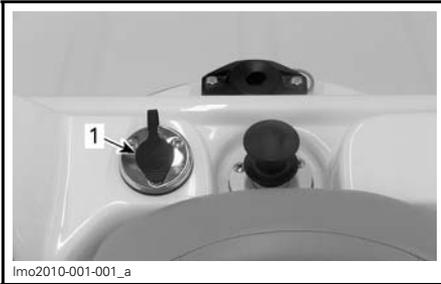


### TYPIQUE

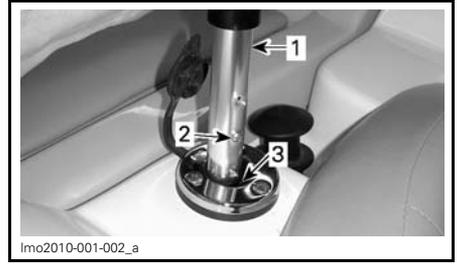
1. Ranger le feu de poupe ici

## Installation du feu de poupe

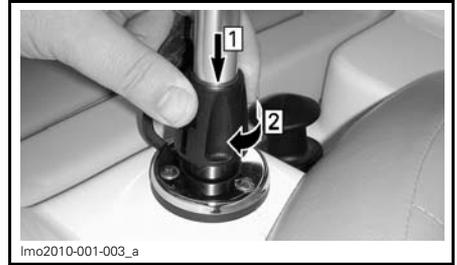
1. Soulever le capuchon du logement.



1. Capuchon du logement
2. Insérer la tige du feu de poupe dans l'orifice de fixation du logement. Aligner la tête de vis de la tige sur l'encoche du logement.



1. Tige du feu de poupe
2. Tête de vis de la tige
3. Orifice de fixation du logement
3. Enfoncer fermement le feu dans l'orifice pour verrouiller les raccords.
4. Glisser la bague de retenue vers le bas et la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille.



Étape 1: Pousser vers le bas  
Étape 2: Tourner dans le sens horaire pour verrouiller

5. Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe **INTERRUPTEUR DES FEUX DE NAVIGATION** plus haut dans cette section.

**AVIS** S'assurer qu'il y a de la **GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004)** dans l'orifice de fixation du feu pour éviter la corrosion.

La dépose et le rangement du feu s'effectuent dans l'ordre inverse de l'installation.

## 23) Taquets d'amarre

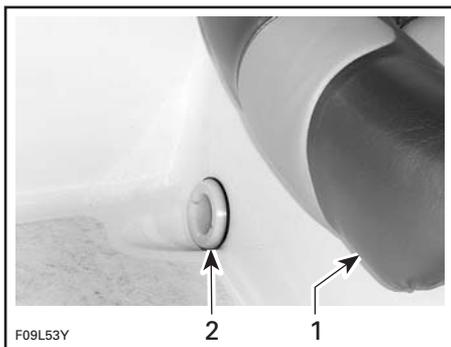
Dès que le bateau est au quai, il est recommandé de l'amarrer avec des taquets d'amarre à l'avant et à l'arrière.

L'usage de bouées de protection est également recommandé afin de protéger le bateau.

**AVIS** Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever le bateau.

## 24) Orifice de vidange du pont

Situé sous le siège du conducteur, cet orifice permet d'évacuer l'eau de pluie, de nettoyage, etc. Garder l'orifice propre pour éviter qu'il s'obstrue.



1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

## 25) Oeillet de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeillet pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.



### TYPIQUE

1. Oeillet de poupe
2. Oeillet de proue

## 26) Dispositifs de fixation pour sports nautiques

Lire attentivement le passage *SPORTS NAUTIQUES* de la section *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ* au début de ce guide. Ne pas hésiter à relire souvent ce passage.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le «surf à la traîne» est un sport très dangereux. La personne qui le pratique se trouve près de l'arrière du bateau, en contact direct avec les gaz d'échappement. Un empoisonnement au monoxyde de carbone peut en résulter, ce qui se traduirait par une confusion mentale, des étourdissements, de la somnolence ou un évanouissement. Une exposition au monoxyde de carbone combinée à la pratique de cette activité sans gilet de sauvetage (VFI) fait du surf à la traîne un sport très risqué et potentiellement mortel.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il faut toujours un observateur lorsqu'on tire un accessoire de sport nautique, un skieur ou un planchiste; conduire seulement à la vitesse nécessaire et suivre les directives de l'observateur.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Tirer un skieur, un planchiste ou un adepte d'un autre sport nautique rend la manoeuvre de l'embarcation difficile et exige de plus grandes aptitudes. À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et brusque. Demeurer à distance des quais, baigneurs, embarcations ou objets. Il faut être conscient que des blessures sérieuses peuvent survenir si le câble n'est pas tendu durant un virage serré ou lorsqu'on décrit des cercles. Le câble pourrait s'enrouler autour du cou ou des membres d'une personne tombée à l'eau.

**Poteau de fixation du câble de ski nautique**

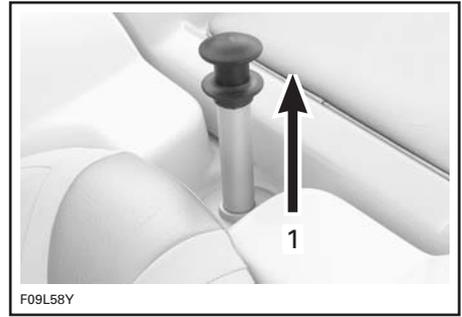
Ce bateau est muni d'un poteau de fixation de câble de ski nautique. Utiliser ce poteau pour tirer un adepte du ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

Tirer le poteau vers le haut afin d'y fixer le câble de ski nautique ou d'autres accessoires de sport nautique.

**⚠ AVERTISSEMENT**

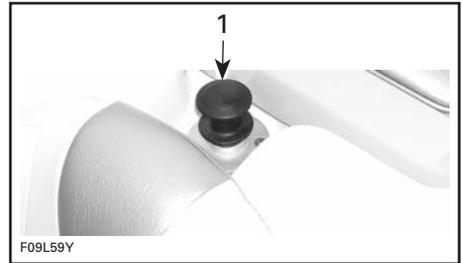
S'assurer que l'observateur surveille le skieur en tout temps. S'assurer que le poteau de fixation du câble de ski nautique est déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement lorsqu'on ne l'utilise pas.

**AVIS** Ne jamais se servir du poteau de fixation du câble de ski nautique pour remorquer toute autre embarcation.



1. Tirer le poteau de fixation vers le haut pour y fixer le câble de ski nautique

Abaisser le poteau une fois l'utilisation terminée.



1. Position du poteau lorsqu'il n'est pas utilisé

**Structure de remorquage (en option)**

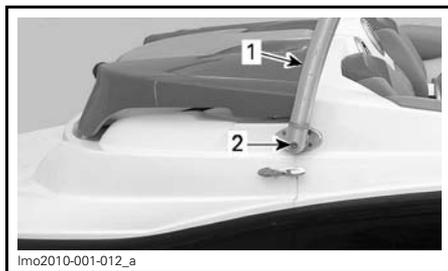
**AVIS** Ne PAS replier la structure vers l'avant. Les supports avant de la structure subiront des dommages si on tente de replier la structure vers l'avant.

Cette structure est conçue pour tirer des skieurs ou des planchistes.

**AVIS** Avant d'utiliser ou de remorquer le bateau, toujours fixer la structure en position redressée pour ne pas endommager le bateau. Vérifier régulièrement si les boulons et les boutons sont bien serrés. Vérifier la hauteur de passage près des quais, de la rive, d'objets suspendus, des ponts et des lignes électriques. Ne pas utiliser la structure comme point d'attache ou de fixation. Ne jamais ajouter d'accessoires à la structure à moins qu'ils ne soient approuvés par BRP.

### Abaissement de la structure de remorquage pour le remisage du bateau

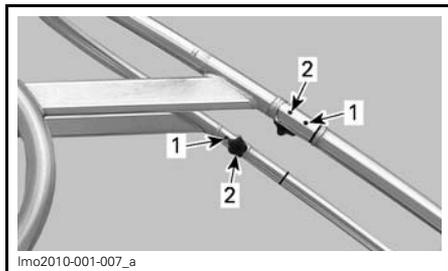
De chaque côté, desserrer les boulons fixant la jambe arrière de la structure au bateau.



#### CÔTÉ DROIT ILLUSTRÉ

1. Jambe arrière
2. Desserrer ce boulon

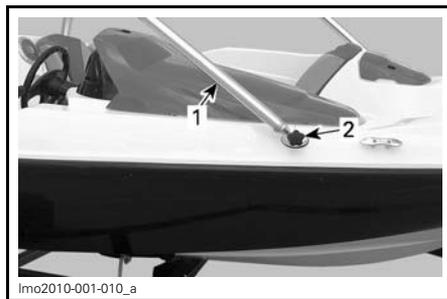
De chaque côté, retirer le bouton qui se trouve au croisement des poteaux et desserrer le boulon restant.



1. Desserrer les boulons restant
2. Retirer les boutons

De chaque côté, tenir la jambe avant de la structure et retirer le bouton.

**⚠ ATTENTION** Afin d'éviter les blessures ou d'endommager le véhicule, ne jamais abaisser ou lever la structure seul.



#### CÔTÉ DROIT ILLUSTRÉ

1. Jambe avant
2. Bouton

Descendre la structure vers l'arrière avec précaution et la déposer sur la plate-forme d'embarquement.

Plier les deux jambes avant vers le bas. Placer les boutons dans le compartiment de rangement avant pour une utilisation ultérieure.

Suivre les procédures dans l'ordre inverse pour ériger la structure.

Serrer les boulons à douille hexagonale (8 mm) à 35 N•m.

### Dépose de la structure de remorquage

Abaisser la structure en position de remisage. Voir *ABAISSÉMENT DE LA STRUCTURE POUR LE REMISAGE*.

De chaque côté, retirer le boulon à douille hexagonale fixant la jambe arrière de la structure au bateau.

Enlever la structure du bateau.

Conserver les boulons en vue de les réinstaller ultérieurement.

## Installation de la structure (de l'extérieur du bateau)

Avec l'aide d'une autre personne, placer la structure sur la plate-forme d'embarquement.

**ATTENTION** Afin d'éviter de se blesser ou d'endommager le véhicule, ne jamais manipuler la structure seul.

Appliquer du LOCTITE 243 (BLEU) (N/P 293 800 060) sur les filets de deux boulons à douille hexagonale.

À l'aide de ces boulons, fixer les jambes arrière de la structure au bateau.

Lever prudemment l'assemblage de la structure.

Tenir la structure dans cette position et à l'aide de 2 boutons, fixer les jambes avant au bateau.

Installer 2 boutons pour fixer la structure au croisement des poteaux.

Serrer tous les autres boulons à 35 N•m.

## 27) Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie

Cet interrupteur sert à couper complètement le circuit du système électrique.

L'interrupteur se trouve à tribord sous la console du conducteur.

Lorsque l'interrupteur est à «OFF», TOUS les accessoires électriques et électroniques sont éteints, **sauf** la pompe de cale. La pompe de cale se mettra en marche automatiquement même si l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

Pour utiliser d'autres accessoires et démarrer le moteur, mettre l'interrupteur à «ON».

**AVIS** Arrêter le moteur avant de mettre l'interrupteur à «OFF».



### INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE

1. Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF»

Il est recommandé de mettre cet interrupteur à «OFF» chaque fois qu'on fait une opération d'entretien dans le compartiment moteur, surtout dans le système électrique, en vue d'un transport ou d'un remisage à court terme.

**AVIS** Lorsqu'on met l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF» alors que le bateau est amarré, la pompe de cale se mettra en marche si le niveau de l'eau augmente dans la cale.

## 28) Radio AM/FM et lecteur de CD



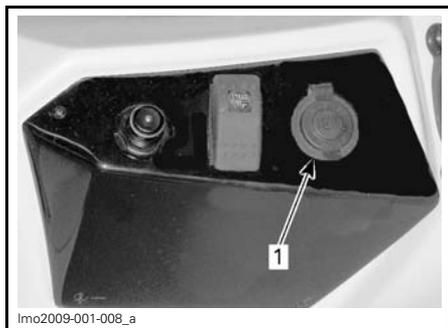
### TYPIQUE — RADIO ET LECTEUR DE CD

Se référer au *GUIDE D'INSTRUCTIONS* pour connaître toutes les caractéristiques et les commandes.

**AVIS** On peut décharger la batterie si on utilise la radio/le lecteur de CD pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

## 29) Prise de 12 volts

Cette prise sert à alimenter temporairement des accessoires comme un téléphone cellulaire ou tout appareil portatif de 12 volts.



### *SUR LA CONSOLE DU CONDUCTEUR*

#### *1. Prise de 12 volts*

Soulever le capuchon de protection pour accéder à la prise.

**AVIS** On risque de décharger la batterie si on utilise la prise pendant une période prolongée sans que le moteur tourne.

**AVIS** Remettre le capuchon de protection lorsque la prise n'est pas utilisée pour la protéger des intempéries.

# INSTRUCTIONS D'UTILISATION

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Procéder à la **VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION** du bateau et apprendre à bien connaître chaque commande et leur fonction respective. Si le fonctionnement d'une commande ou si une instruction n'est pas bien compris(e), communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## **Utilisation durant la période de rodage**

**AVIS** Suivre à la lettre les instructions de cette section. À défaut de s'y conformer, la durée de vie et/ou le rendement du moteur pourraient diminuer.

Une période de rodage de 10 heures est nécessaire avant de pouvoir utiliser le véhicule à plein régime de façon continue.

Pour bien effectuer le rodage, ne pas avancer la manette d'accélérateur au-delà des 3/4 de sa course. Cependant, de brèves accélérations et des variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

**AVIS** Éviter les accélérations maximales soutenues et les vitesses de croisière prolongées sans variations de régime pendant la période de rodage, car le moteur pourrait être endommagé.

## **Chargement/déchargement**

**AVIS** Avant de mettre le bateau à l'eau, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «ON» et que les bouchons de vidange de la cale sont bien vissés.

Dès que le bateau est chargé sur la remorque, mettre l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie à «OFF».

Dévisser les bouchons de vidange pour que l'eau puisse s'écouler de la cale lorsque le bateau est chargé sur la remorque.

## **Embarquement à partir d'un quai**

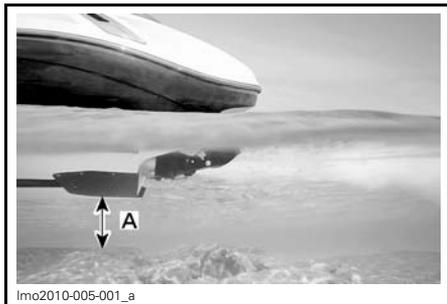
Comme pour tout autre bateau, il faut être prudent lorsqu'on prend place dans ce bateau et s'assurer que le moteur est arrêté.

Pour embarquer dans le bateau lorsqu'il est amarré à un quai, placer d'abord un pied sur le pont le plus près, puis faire passer l'autre pied à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



TIPIQUE

**AVIS** Même si le bateau ne requiert que 30 cm d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la coque avant de démarrer le moteur, afin de protéger le système de propulsion. Si la profondeur de l'eau est inférieure à 90 cm et que le moteur fonctionne, l'hélice tourne et des débris au fond de l'eau peuvent être aspirés, ce qui peut endommager le système de propulsion.



Imo2010-005-001\_a

**TYPIQUE**

A. 90 cm

## Embarquement dans l'eau

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Les personnes inexpérimentées doivent s'exercer à embarquer près du rivage avant de s'aventurer en eau profonde.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le moteur ne doit pas tourner lorsqu'on tente d'embarquer. Ne jamais utiliser les pièces de propulsion comme point d'appui pour monter à bord du bateau.

Nager à l'arrière du bateau.

Détacher les sangles de l'échelle et la tirer jusqu'à ce qu'elle soit accessible. Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.



Imo2010-003-101

**TYPIQUE**

Une fois parvenu à la poignée de maintien du couvercle du compartiment moteur, la saisir et continuer de se hisser en plaçant un genou sur la plate-forme d'embarquement.



Imo2010-003-102

**TYPIQUE**

Continuer de grimper sur le couvercle du compartiment moteur pour atteindre le pont.



Imo2010-003-103

**TYPIQUE**

**REMARQUE:** La dernière personne à être montée à bord doit fixer l'échelle solidement en place à l'aide du dispositif de retenue avant de rejoindre son siège.

**AVIS** Ne pas laisser l'échelle sortie lorsque le bateau fonctionne. Toujours fixer l'échelle à l'aide de l'attache avant d'utiliser le bateau.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer le moteur avant que les passagers soient bien assis.

## Démarrage

**REMARQUE:** Avant de démarrer le moteur pour la première fois de la journée, effectuer la vérification de préutilisation complète, telle que décrite dans la section *VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION*.

Ouvrir le couvercle du compartiment moteur et s'assurer que le compartiment moteur ne contient aucune odeur de vapeurs d'essence.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

S'il y a présence de fuites ou d'odeurs d'essence, **NE PAS** faire démarrer le moteur. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Refermer le couvercle du compartiment moteur.

Activer le ventilateur de cale pendant 5 minutes puis éteindre l'interrupteur du ventilateur de cale.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Toujours actionner le ventilateur de cale au moins 5 minutes avant de démarrer le moteur pour aérer la cale.

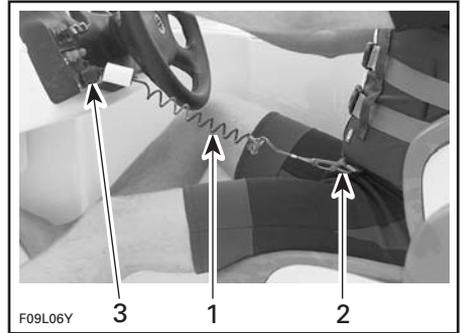
Relier le cordon de sécurité à votre VFI ou à une dragonne.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le cordon de sécurité doit être attaché au conducteur en tout temps lorsque le moteur tourne.

Installer la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S.

**REMARQUE:** L'attache du cordon de sécurité doit être bien fixée au VFI du conducteur ou à ses vêtements au niveau du bras ou de la jambe. La fixer à un endroit où elle ne peut s'emmêler et sur quelque chose qui suit le conducteur quand il quitte le poste de commande. Si le moteur s'éteint parce que la clé D.E.S.S. attachée au cordon de sécurité a été débranchée, il faut rebrancher la clé pour pouvoir redémarrer.



#### **TYPIQUE**

1. Cordon de sécurité
2. Cordon de sécurité fixé au VFI
3. Attacher la clé à la borne D.E.S.S.

**REMARQUE:** Si un signal sonore autre que deux courts bips se fait entendre, on doit corriger une situation anormale. Consulter le tableau dans la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour connaître la signification des signaux.

S'assurer que tous les passagers sont bien assis conformément à l'étiquette de sécurité. Se référer à la section *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ*.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Le conducteur et les passagers devraient toujours être assis avant que le bateau soit démarré. Ne pas toucher aux composants électriques ni approcher les mains de la turbine lorsque le moteur est en marche.

S'assurer que le levier sélecteur est au point mort et que le levier d'accélérateur est au ralenti.

Appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt et le maintenir. Relâcher immédiatement une fois le moteur démarré.

**AVIS** Pour éviter la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes; de plus, le laisser reposer 30 secondes entre chaque lancement pour lui permettre de refroidir et pour que le mécanisme se dégage.

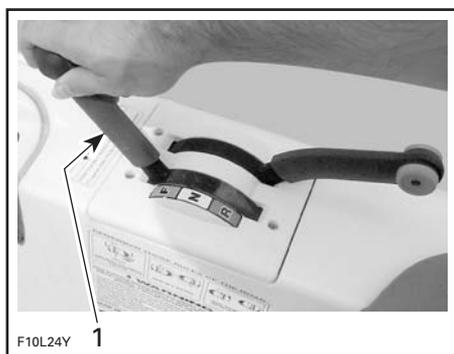
Consulter le tachymètre pour surveiller le fonctionnement du moteur.

## Mécanisme des leviers sélecteur et d'accélérateur

Lorsqu'on sélectionne le point mort ou la marche arrière, le déflecteur de marche arrière monte ou descend selon la position voulue.

### Marche avant

Le levier sélecteur doit être en position «marche avant» pour que le bateau puisse avancer.



**TYPIQUE**

1. Levier sélecteur en marche avant

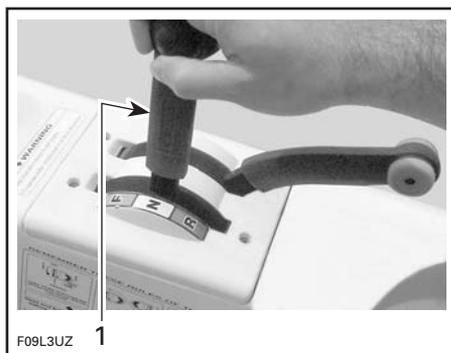
**AVIS** Ne pas forcer le levier. S'assurer que le levier d'accélérateur est à la position de ralenti.

### Point mort

Pour passer au point mort, redresser le levier sélecteur. Le déflecteur de marche arrière se trouvera alors au centre, ce qui fera dévier la moitié du jet d'eau vers l'avant du bateau pour en réduire le mouvement.

## **AVERTISSEMENT**

La turbine tourne lorsque le levier sélecteur est au point mort.



**TYPIQUE**

1. Levier sélecteur au point mort

### Marche arrière

Pour passer en marche arrière, tirer le levier sélecteur complètement vers l'arrière. Le déflecteur de marche arrière sera alors abaissé, ce qui fera dévier le jet d'eau vers l'avant du bateau.



**TYPIQUE — LEVIER SÉLECTEUR EN POSITION DE MARCHÉ ARRIÈRE**

**REMARQUE:** Pour assurer un maximum d'efficacité et de maîtrise en marche arrière, augmenter la vitesse du moteur juste au-delà du ralenti. Un régime trop élevé provoquera une turbulence dans l'eau, ce qui réduira l'efficacité en marche arrière.

Le bateau se comporte différemment en marche arrière. Lors d'une première sortie, pratiquer cette manœuvre avec soin à l'écart de tout objet susceptible de provoquer une collision.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Il faut bien se familiariser avec ces manœuvres dès la première sortie et avant de transporter des passagers.

## **Virages**

Lorsqu'on tourne le volant, on fait pivoter la tuyère de turbine, ce qui dirige le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne à droite; même chose à gauche.



F09L12Y

*TYPIQUE — VIRAGE À DROITE*

Au-delà de la vitesse de ralenti, on doit actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Actionner le levier et tourner le volant pour changer de direction lorsqu'on circule à vitesse constante. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

Il faut actionner le levier d'accélérateur pour faire tourner un bateau à jet. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

## **Pour s'éloigner du bord**

Mettre le levier d'accélérateur au ralenti et le levier sélecteur à la position désirée.

Accélérer **progressivement** pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que le moteur n'est pas réchauffé.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

## **Navigation en eau agitée ou lorsque la visibilité est réduite**

Éviter d'utiliser le bateau dans ces conditions. S'il faut s'en servir, faire preuve de prudence et circuler à basse vitesse. Au besoin, allumer les feux de navigation.

## **Conduite de nuit**

Entre le coucher et le lever du soleil, utiliser les feux de navigation et réduire la vitesse.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Entre le coucher et le lever du soleil, les feux de navigation devraient toujours être utilisés. S'assurer que le feu de poupe est installé. Voir le paragraphe *DOUILLE DE FEU DE POUPE* de la présente section pour connaître son emplacement et effectuer son installation.

**Comment aborder une vague**

Réduire la vitesse du bateau lorsqu'on aborde une vague. Se tenir prêt à diriger et à rééquilibrer le bateau.

Conserver une bonne distance d'avec les bateaux dont on aborde les sillons.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ralentir lorsque le bateau aborde une vague ou des sillons. Le conducteur et les passagers peuvent adopter une position semi-accroupie en tenant les poignées pour augmenter leur stabilité. Ne pas se servir des sillons ni des vagues comme tremplin.

**Arrêt du moteur**

Pour arrêter le moteur, tirer complètement le levier d'accélérateur vers l'arrière et retirer la clé D.E.S.S. ou appuyer sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt.

Ne jamais laisser la clé sur la borne du D.E.S.S.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté. Ne jamais laisser la clé branchée à la borne du D.E.S.S. lorsqu'on ne conduit pas le bateau pour éviter que des enfants l'utilisent sans autorisation, qu'il y ait un vol, etc.

**Arrêt ou accostage au quai**

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

À l'approche du quai, ralentir jusqu'au régime de ralenti et mettre le levier sélecteur, selon les besoins, au point mort, en marche avant ou en marche arrière. Couper le moteur juste avant d'arriver le long du quai.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Bien qu'on puisse arrêter le moteur en appuyant sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt, nous recommandons fortement de prendre la bonne habitude d'arrêter le moteur au moyen de la clé D.E.S.S.

Appuyer sur l'interrupteur lorsque le moteur est en marche fera arrêter le moteur.

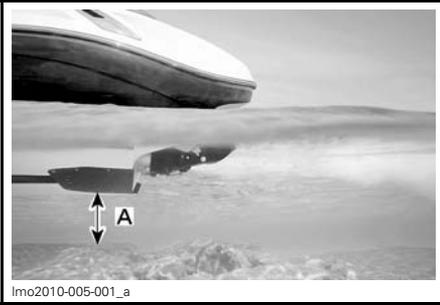
**⚠ AVERTISSEMENT**

Le contrôle directionnel est réduit lorsqu'on décélère et nul lorsque le moteur est arrêté.

**Accostage sur une plage**

**AVIS** Il n'est pas recommandé de faire monter le bateau sur la plage.

S'approcher lentement de la plage et arrêter le moteur avec la clé D.E.S.S. dès qu'il n'y a plus que 90 cm d'eau sous la coque; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont éteints.



A. 90 cm d'eau sous la coque

## **⚠ AVERTISSEMENT**

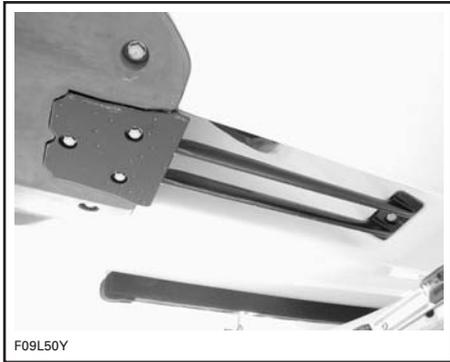
En eau peu profonde, la turbine pourrait aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou d'autres objets et les propulser vers l'arrière.

S'il y a lieu, rincer le système d'échappement avant de redémarrer pour éliminer toute accumulation de sable ou de coquillages pouvant obstruer le passage de l'eau. Consulter le passage *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* de la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

# OPÉRATIONS SPÉCIALES

## Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

L'eau est aspirée par la turbine par cette ouverture. La grille minimise la quantité de matières étrangères qui pénètrent dans le système de propulsion.



TYPIQUE



### AVERTISSEMENT

Se tenir éloigné de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, les vêtements amples ou les sangles de VFI peuvent s'emmêler dans les parties mobiles et provoquer de graves blessures ou la noyade.

Les algues, coquillages et débris peuvent s'accumuler dans la grille d'admission, l'arbre de transmission

et/ou l'hélice. Certains problèmes peuvent surgir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

1. **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
2. **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

Nettoyer la partie obstruée d'une des façons suivantes:

**Nettoyage sur l'eau:** Enlever la clé de la borne du D.E.S.S. pour arrêter le moteur. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même. Laisser le temps aux algues ou aux autres débris de se détacher de la grille. Répéter si nécessaire.

Si le système est toujours obstrué, procéder ainsi:

1. Le moteur en marche, mettre le levier sélecteur en marche arrière et varier la vitesse du moteur brusquement à plusieurs reprises.
2. Essayer d'accélérer de nouveau.

La plupart du temps, les débris seront expulsés du système de propulsion.

**Nettoyage hors de l'eau:** Si le système est toujours obstrué, enlever la clé D.E.S.S. pour arrêter le moteur.



### AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, toujours débrancher la clé de la borne du D.E.S.S. pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Depuis le dessous du bateau, nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

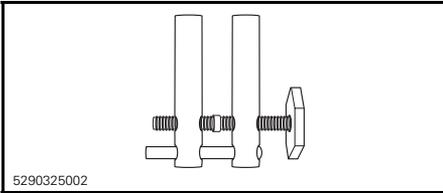
**AVIS** Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues s'accumulent plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

## Remorquage du bateau sur l'eau

On devrait prendre des précautions spéciales pour remorquer un bateau sport Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h (15 MPH).

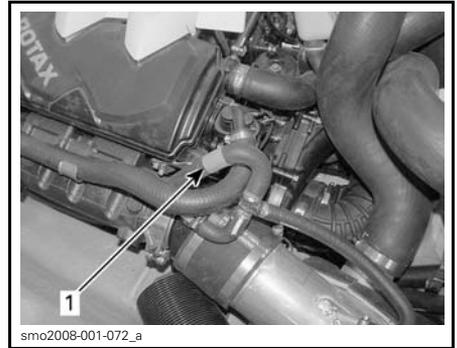
Avant de remorquer le bateau sur l'eau, installer un GRAND PINCE-BOYAU (N/P 529 032 500) sur le boyau de sortie d'eau du collecteur d'échappement reliant le carter d'hélice au collecteur d'échappement.



Cela empêchera le système d'échappement de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

**AVIS** Si on n'utilise pas le pince-boyau, le moteur pourrait être endommagé. Si le bateau sport Sea-Doo ne fonctionne plus et qu'il faut le remorquer sur l'eau, circuler beaucoup plus lentement que la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

Installer le pince-boyau sur le boyau de sortie d'eau du collecteur d'échappement de façon à empêcher tout passage d'eau.



### TYPIQUE

1. Installer un pince-boyau ici

**AVIS** Une fois le remorquage terminé, enlever le pince-boyau avant d'utiliser le bateau, sinon le moteur subira des dommages.

## Chavirement du bateau

Ce bateau est conçu pour être difficile à chavirer grâce à sa longueur et à sa largeur. S'il chavire, ne pas oublier qu'il flottera quand même. Il est normalement préférable de demeurer près du bateau pour faciliter le repérage des occupants.

### **AVERTISSEMENT**

Lorsque le bateau est chaviré, ne pas tenter de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers devraient toujours porter un vêtement de flottaison individuel approuvé.

## **Bateau submergé et moteur noyé d'eau**

Pour limiter les dommages au moteur, faire l'opération suivante dès que possible.

Vider la cale.

Si le bateau était submergé dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

**AVIS** Ne jamais tenter de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait l'endommager gravement.

Confier dès que possible l'entretien du bateau à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**AVIS** Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre le bateau à un entretien adéquat, le moteur **subira** de graves dommages.

# ***RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN***

# TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation du bateau demeure sécuritaire. En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien approprié du véhicule. Effectuez des vérifications périodiques et observez les consignes du tableau d'entretien suivant. Le tableau d'entretien ne dispense pas de faire la vérification de préutilisation.

## AVERTISSEMENT

**Si le bateau n'est pas entretenu conformément aux consignes du tableau d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.**

Faire l'entretien de routine en fonction des heures et des conditions d'utilisation. Un bateau utilisé de façon intensive nécessitera des inspections et un entretien plus fréquents.

On recommande de faire faire l'inspection annuelle de sécurité.

PIÈCE/TÂCHE	INSPECTION APRÈS 10 HEURES						LÉGENDE
	TOUTES LES 25 HEURES						
	TOUTES LES 50 HEURES						
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
<b>MOTEUR</b>							
Huile à moteur et filtre	R			R <sup>(1)</sup>		CS	(1) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (2) Vérifier la force de friction. (3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.
Supports de moteur	I		I			CS	
Embrayage du compresseur volumétrique (s'il y a lieu)				I <sup>(2)</sup>		CS	
Protection contre la corrosion	L			L <sup>(3)</sup>		CO	
<b>SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT</b>							
Fixations du système d'échappement, état des conduits et composants	I <sup>(4)</sup>			I <sup>(4)</sup>		CS	(1) Au remisage ou après 100 heures, selon la première éventualité. (4) Vérifier également s'il y a des fuites. (5) Rincer tous les jours si on utilise le bateau en eau salée ou sale.
Rinçage du système d'échappement	(1) (5)					CO	
<b>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT</b>							
Boyaux et attaches	I			I		CS	—
Liquide de refroidissement	I			R		CS	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER  CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	INSPECTION APRÈS 10 HEURES						<b>PIÈCE/TÂCHE</b>  <b>LÉGENDE</b>
	TOUTES LES 25 HEURES						
	TOUTES LES 50 HEURES						
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	RESPONSABLE						
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>							
Câble d'accélérateur	I			I <sup>(3)</sup>		CS	(3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.
Carter de papillon	I			I, L <sup>(3)</sup>		CO/ CS	
Conduits d'essence, connexions, soupape de détente et mise sous pression du système d'alimentation	I			I		CS	
Sangles du réservoir d'essence	I			I		CS	
<b>SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR</b>							
Sondes de l'EMS	I			I		CS	—
Codes de panne du système de gestion du moteur	I			I		CS	
<b>SYSTÈME D'ADMISSION D'AIR</b>							
Filtre à air				I <sup>(6)</sup>		CS	(6) Remplacer au besoin.

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER  CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	INSPECTION APRÈS 10 HEURES						RESPONSABLE  LÉGENDE
	TOUTES LES 25 HEURES						
	TOUTES LES 50 HEURES						
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON						
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS						
	PIÈCE/TÂCHE						
SYSTÈME ÉLECTRIQUE							
Bougies	I			I	R	CS	(3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée.
Connexions électriques (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		CS	
Connecteurs du ECM et du VCM (inspection visuelle sans rien débrancher)				I <sup>(3)</sup>		CO	
Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)	I			I		CS	
Interrupteur coupe-circuit principal de la batterie	I			I		CS	
Support de batterie	I			I		CS	
Batterie				I		CS	
Bornes de la batterie				L		CS	
Connecteurs de feu de poupe				L		CO	
DIRECTION							
Câble de direction et connexions	I			I		CS	—
Douilles de la tuyère de direction	I			I		CS	

A: AJUSTER I: INSPECTER L: LUBRIFIER N: NETTOYER R: REMPLACER  CO: CONDUCTEUR CS: CONCESSIONNAIRE	INSPECTION APRÈS 10 HEURES										
	TOUTES LES 25 HEURES										
	TOUTES LES 50 HEURES										
	TOUTES LES 100 HEURES OU À LA PRÉSAISON										
	TOUTES LES 200 HEURES OU AUX 2 ANS										
	RESPONSABLE										
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE										
<b>PROPULSION</b>											
Arbre de transmission				L <sup>(3)</sup> (7)						CS	(3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (7) Lubrifier pour protéger contre la corrosion. (8) Vérifier chaque mois (aux deux semaines en eau salée) et remplacer au besoin.
Anneau de carbone et soufflet de caoutchouc (arbre de transmission)	I		I							CS	
Système de changement de vitesses, câble et connexions	I			I						CS	
Défecteur de marche arrière			L <sup>(3)</sup>							CO	
Arbre de transmission/cannelures de l'hélice				I, L						CS	
Manchon de l'hélice	I			I						CS	
Anneau d'étanchéité, manchon et joint torique de l'arbre d'hélice				I <sup>(3)</sup>						CS	
Hélice et bague d'usure	I		I							CS	
Anode sacrificielle									(8)	CO	
<b>COQUE/CARROSSERIE</b>											
Loquet(s), verrou(s) et charnière(s) du couvercle du compartiment de rangement				I, L <sup>(3)</sup>						CO	(3) Toutes les 10 heures si on utilise le bateau en eau salée. (9) Vérifier s'il est obstrué.
Orifices de vidange du pont/clapet de cale				I						CO	
Bouchon de vidange (dans la cale)	I <sup>(9)</sup>			I <sup>(9)</sup>						CO	
Poteau de fixation et attaches du câble de ski nautique et de planche nautique	I			I, L <sup>(3)</sup>						CO	

---

## VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES

On recommande de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo après les 10 premières heures de fonctionnement. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

**REMARQUE:** La vérification à effectuer après 10 heures d'utilisation est aux frais du propriétaire.

On recommande de faire signer la partie ci-dessous par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

---

Date de la révision de 10 heures

---

Signature du concessionnaire autorisé

---

Nom du concessionnaire

# PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base. Si vous avez des connaissances en mécanique et que vous possédez les outils requis, vous pouvez effectuer l'entretien. Sinon, adressez-vous à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

Dans le cas des éléments de l'entretien périodique qui sont plus complexes et pour lesquels des outils spécifiques sont requis, il est préférable de s'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Arrêtez le moteur et effectuez l'entretien périodique suivant. À défaut de procéder conformément aux procédures d'entretien, vous vous exposez aux risques suivants: pièces brûlantes ou mobiles, électricité, produits chimiques, entre autres.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/de l'assemblage, toujours le remplacer par un neuf.

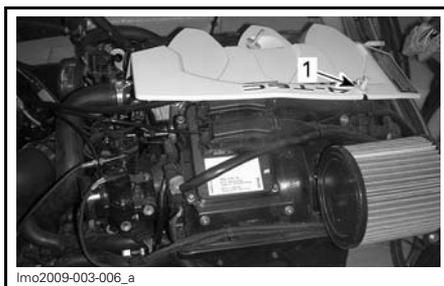
**⚠ ATTENTION** Certaines pièces du compartiment moteur peuvent être très chaudes.

## **Carter de papillon**

### **Lubrification du carter de papillon**

Lubrifier le carter de papillon avec du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

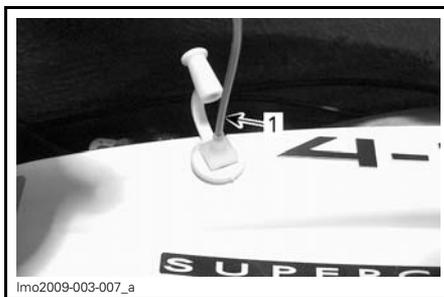
Utiliser le raccord de lubrification situé sur le dessus du couvercle du compartiment moteur.



### **ENLEVER LE CAPUCHON**

1. Raccord de lubrification

Le moteur **n'étant pas** en marche, vaporiser du lubrifiant au minimum de 3 à 5 secondes pour assurer une bonne lubrification.



1. Vaporisateur du contenant dans le raccord de lubrification

## **Câble d'accélérateur**

### **Inspection du câble d'accélérateur**

Déplacer le levier d'accélérateur une seule fois de l'avant vers l'arrière pour s'assurer qu'il fonctionne bien. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo s'il faut régler le levier.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

**Ne pas modifier le câble d'accélérateur ou sa position.**

## Huile à moteur

### Huile à moteur recommandée (moteur de 155 ch)

Utiliser l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

Si l'huile à moteur XPS n'est pas disponible, utiliser une huile 10W40 qui répond aux exigences de la classe de service SM, SL ou SJ de l'API. Vérifier toujours la certification de l'étiquette de l'API sur le contenant. L'huile doit répondre à au moins une de ces normes.

### Huile synthétique

On peut aussi utiliser une huile synthétique qui répond aux mêmes exigences.

L'HUILE SYNTHÉTIQUE 4-TEMPS XPS 10W 40 (N/P 293 600 054) convient.

### Huile à moteur recommandée (moteurs de 255 ch)

Utiliser l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121).

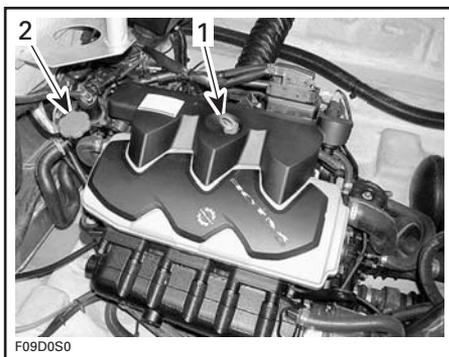
Si l'huile XPS n'est pas disponible, utiliser une huile **minérale** 10W40 compatible avec les embrayages à bain d'huile.

**REMARQUE:** L'huile XPS a été dûment testée afin qu'elle soit exempte de tout additif qui pourrait nuire au rendement de l'embrayage du compresseur.

**AVIS** NE JAMAIS utiliser d'huile synthétique. Cela nuirait au bon fonctionnement de l'embrayage du compresseur. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Une huile minérale non recommandée par BRP peut également contenir des additifs (agents modifiant le coefficient de frottement) qui peuvent causer un glissement inapproprié du compresseur et mener à une usure prématurée. Par conséquent, l'huile d'été XPS ou un équivalent approuvé par BRP sont les seules huiles recommandées. L'utilisation d'une huile non recommandée par BRP peut annuler la garantie limitée de BRP.

### Niveau d'huile à moteur

**AVIS** Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Si on le fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur pourrait être sérieusement endommagé.



#### TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Capuchon

Le bateau doit être sur une surface de niveau.

On peut vérifier le niveau d'huile que le bateau soit dans l'eau ou hors de l'eau.

## Si le bateau est hors de l'eau

Si le bateau est hors de l'eau et sur une remorque, immobiliser les roues de la remorque, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Fixer un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage. Suivre les instructions du paragraphe *RINÇAGE DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

**AVIS** Lorsque le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire tourner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau, car le système d'échappement pourrait subir de graves dommages.

**AVIS** Ne jamais laisser tourner le moteur plus de 5 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque le bateau est hors de l'eau.

## Suite de la procédure (bateau hors de l'eau ou dans l'eau)

Il est très important de respecter cette marche à suivre pour obtenir une lecture précise du niveau d'huile à moteur.

**ATTENTION** L'huile à moteur peut être très chaude. Certains composants du compartiment moteur peuvent aussi être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

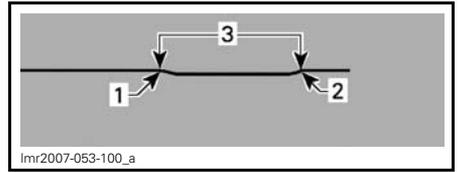
1. Faire tourner le moteur à sa température normale de fonctionnement.
2. Laisser le moteur tourner au ralenti 30 secondes.
3. Arrêter le moteur.
4. Attendre au moins 30 secondes.
5. Retirer la jauge et l'essuyer.



### TYPIQUE

1. Jauge

6. Remettre la jauge et la pousser jusqu'au fond.
7. Retirer la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait se situer entre les marques.



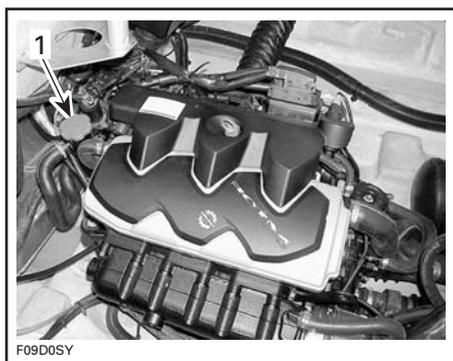
1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

8.1 Dévisser le capuchon.

8.2 Placer un entonnoir dans l'orifice et ajouter la quantité d'huile nécessaire pour atteindre le niveau prescrit.

**REMARQUE:** Ne pas trop remplir.



**TYPIQUE**

1. Capuchon

**REMARQUE:** Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, faire toute la procédure ci-dessus, sinon la lecture du niveau d'huile sera erronée.

9. Bien remettre la jauge et le capuchon.
10. Essuyer tout écoulement d'huile.

**Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre**

La vidange d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**Liquide de refroidissement**

**Liquide de refroidissement recommandé**

Utiliser un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

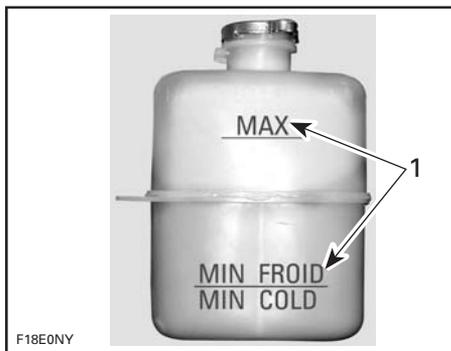
**REMARQUE:** Lorsque c'est possible, on recommande d'utiliser un antigel biodégradable compatible avec les moteurs à combustion interne en aluminium. On contribuera ainsi à protéger l'environnement.

Le système de refroidissement doit être rempli avec l'ANTIGEL PRÉMÉLANGÉ BRP (N/P 219 700 362) ou avec de l'eau et une solution d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

Pour minimiser la détérioration de l'antigel, utiliser toujours la même marque. On peut changer de marque d'antigel si le système de refroidissement a été préalablement vidangé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**Niveau de liquide de refroidissement**

Le bateau étant de niveau, le niveau de liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir alors que le moteur est froid.



1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

**⚠ AVERTISSEMENT**

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

**REMARQUE:** Le bateau est de niveau lorsqu'il se trouve sur l'eau. Le bateau étant sur une remorque dont les roues sont immobilisées, soulever la proue du bateau avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) jusqu'à ce que le rail du pare-chocs soit de niveau.

Au besoin, ajouter du liquide de refroidissement pour ajuster le niveau. Utiliser un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne pas trop remplir.**

Remettre et bien visser le bouchon du réservoir.

**REMARQUE:** Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des problèmes de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### Remplacement du liquide de refroidissement

Le remplacement du liquide de refroidissement doit être fait par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## Système d'échappement

### Rinçage du système d'échappement

Il est essentiel de rincer le système d'échappement et le refroidisseur intermédiaire à l'eau douce afin de neutraliser les effets de corrosion du sel ou d'autres produits chimiques présents dans l'eau. Cette mesure aidera à enlever le sable, le sel, les coquillages ou autres particules dans les tuyaux ou les chemises d'eau.

### **AVERTISSEMENT**

Effectuer cette opération dans un endroit bien aéré.

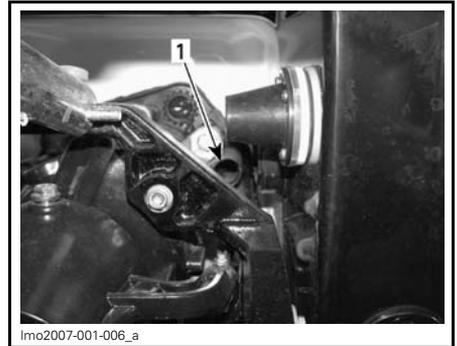
Suivre les étapes suivantes:

1. Nettoyer la turbine en pulvérisant de l'eau dans sa prise d'eau et sa sortie d'eau et appliquer ensuite une couche de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

### **AVERTISSEMENT**

Lorsqu'on travaille sur le moteur quand le bateau est hors de l'eau, l'échangeur d'air dans la plaque de promenade peut devenir très chaud. Afin de ne pas se brûler, éviter tout contact avec la plaque de promenade.

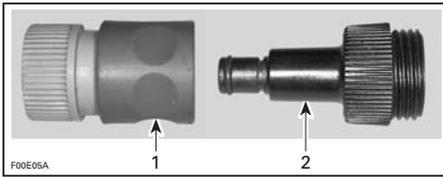
2. Raccorder un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière du bateau sur le support de la turbine. Ne pas ouvrir le robinet à ce moment.



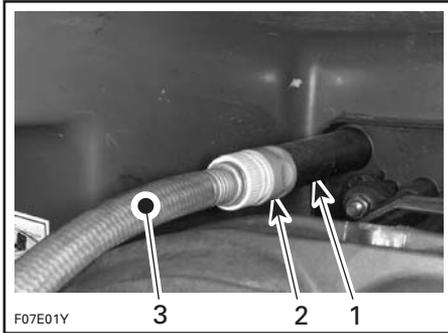
#### TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

**REMARQUE:** Utiliser l'ADAPTATEUR DE RINÇAGE (N/P 295 500 473) muni d'un adaptateur à raccordement rapide pour faciliter l'installation du tuyau d'arrosage.



1. Adaptateur à raccordement rapide
2. Adaptateur de rinçage



**TYPIQUE**

1. Raccord de rinçage
2. Adaptateur à raccordement rapide et adaptateur de rinçage (facultatif, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

3. Pour rincer, démarrer le moteur et ouvrir immédiatement le robinet.

**⚠ ATTENTION** Certaines pièces du compartiment moteur peuvent être très chaudes. Un contact direct peut causer des brûlures cutanées. Ne toucher aucun composant électrique et éviter de mettre les mains dans la zone de la turbine lorsque le moteur est en marche.

**AVIS** Ne jamais rincer un moteur lorsqu'il est chaud. Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur afin d'éviter qu'il ne surchauffe.

4. Faire tourner le moteur environ 20 secondes à une vitesse de ralenti accéléré entre 4000 et 5000 tr/mn.

**AVIS** Lorsque le bateau est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans que le système d'échappement ne soit approvisionné en eau.

5. S'assurer que l'eau passe dans la turbine lors du rinçage. Autrement, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour qu'il règle le problème.

**AVIS** Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes. La bague de l'arbre de transmission n'est pas refroidie lorsque le bateau est hors de l'eau.

6. Fermer le robinet puis éteindre le moteur.

**AVIS** Fermer toujours le robinet avant d'arrêter le moteur.

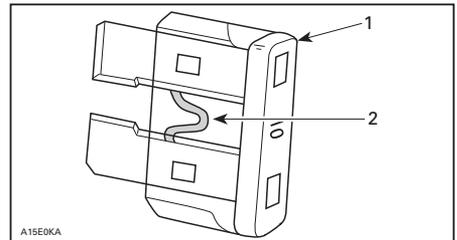
**AVIS** Retirer l'adaptateur à raccordement rapide après le rinçage (si utilisé).

**Fusibles**

**Remplacement et inspection des fusibles**

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Pour retirer un fusible de la boîte à fusibles ou du porte-fusibles, tirer sur ce dernier. Vérifier si le filament est fondu.



1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Lorsqu'un fusible est défectueux, le remplacer par un autre de même calibre.

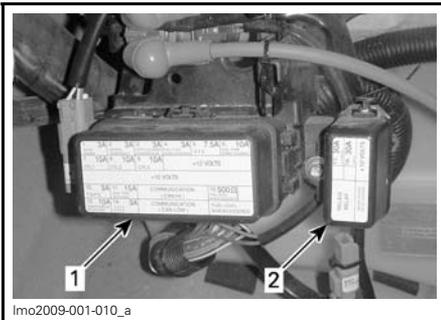
**REMARQUE:** Si tout le système électrique est éteint, s'assurer que l'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est sous tension. Consulter le passage *INTERRUPTEUR COUPE-CIRCUIT PRINCIPAL DE LA BATTERIE* dans cette section.

**AVIS** Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur car cela peut causer de graves dommages. Si un fusible est grillé, la source de la défectuosité devrait être déterminée puis corrigée avant qu'on redémarre. Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour la réparation.

### Emplacement des boîtes à fusibles 1 et 2

Les boîtes à fusibles 1 et 2 se trouvent à bâbord dans le compartiment moteur.

Voir les autocollants sur les couvercles ou consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour identifier les fusibles.



lmo2009-001-010\_a

1. Boîte à fusibles 1
2. Boîte à fusibles 2

Pour enlever le couvercle de la boîte à fusibles, déverrouiller les languettes et le retirer.

### Emplacement de la boîte à fusibles avant

La boîte à fusibles avant se trouve dans le compartiment de rangement avant.

Pour y accéder, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement. Consulter le passage *COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT* dans cette section puis enlever le panier.

Voir l'autocollant sur le couvercle ou consulter la section *FICHES TECHNIQUES* pour identifier les fusibles.

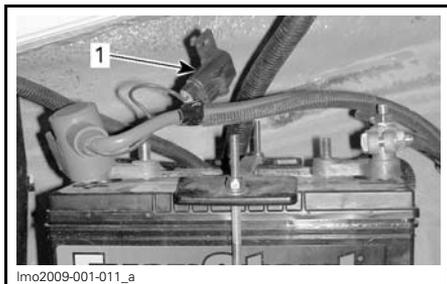


lmo2009-001-009  
**BOÎTE À FUSIBLES AVANT**

Pour ouvrir le couvercle de la boîte à fusibles avant, tirer simplement sur ce dernier.

### Fusible de la pompe de cale automatique

Le fusible de pompe de cale automatique se trouve près de la borne sur le câble positif de batterie.



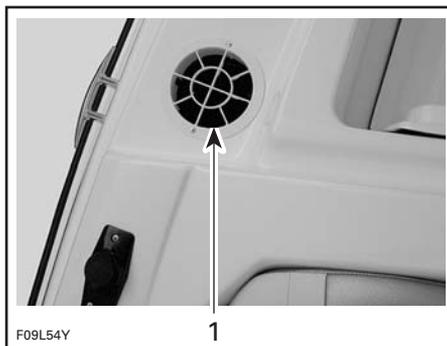
1. Fusible en ligne de batterie

## Ventilateur de cale

### Fonctionnement du ventilateur de cale

Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé sous le conduit de ventilation, à tribord, à l'intérieur du compartiment moteur.

S'assurer que les conduits de ventilation ne sont pas obstrués.



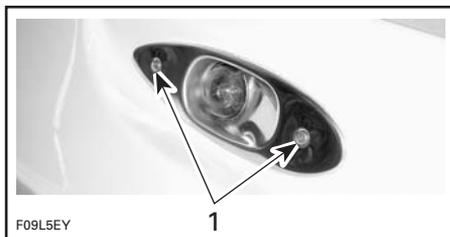
1. Conduit de ventilateur

### **⚠ AVERTISSEMENT**

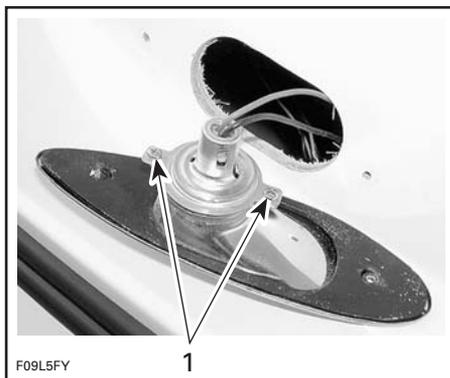
Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo avant de démarrer le bateau.

## Feux de navigation

### Remplacement des ampoules de feu de poue



TYPIQUE  
1. Enlever ces vis



TYPIQUE  
1. Enlever ces vis



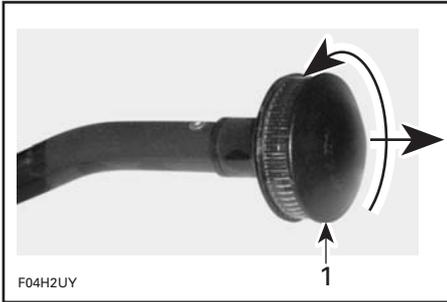
TYPIQUE — ENFONCER, TOURNER ET RETIRER L'AMPOULE

Pour remonter le tout, inverser les étapes de la dépose en prêtant attention au point suivant:

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur la surface de contact de l'ampoule.

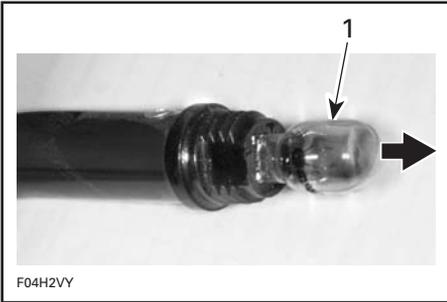
### Remplacement des ampoules de feu de poupe

Tourner le réflecteur dans le sens antihoraire, puis le retirer.



1. Dévisser puis retirer

Tirer sur l'ampoule pour l'enlever.



1. Enlever l'ampoule

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

Pour remonter le tout, inverser les étapes de la dépose.

### Lubrification du connecteur de feu de poupe

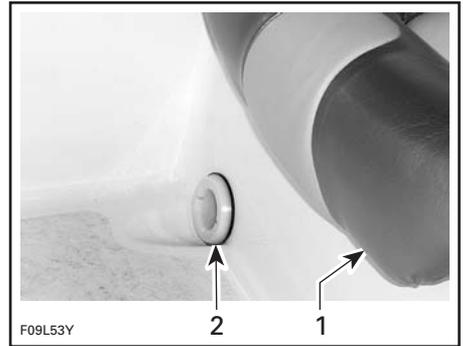
Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) sur les connecteurs de feu de poupe.

### Orifice de vidange du pont et clapet de cale

#### Nettoyage de l'orifice de vidange

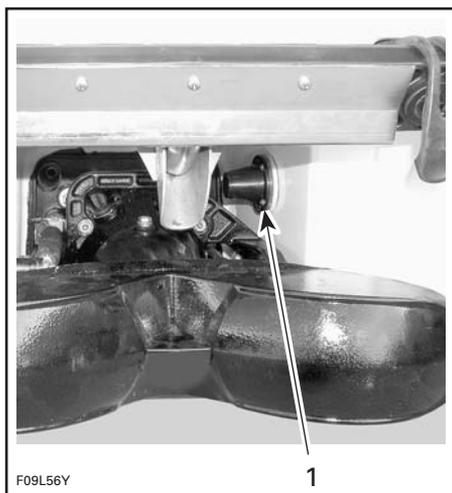
Il sert à vidanger l'eau sur le pont.

Garder l'orifice propre pour éviter qu'il s'obstrue.



1. Siège du conducteur
2. Orifice de vidange du pont

L'eau s'écoule par le clapet de cale situé à proximité de la tuyère de la turbine.



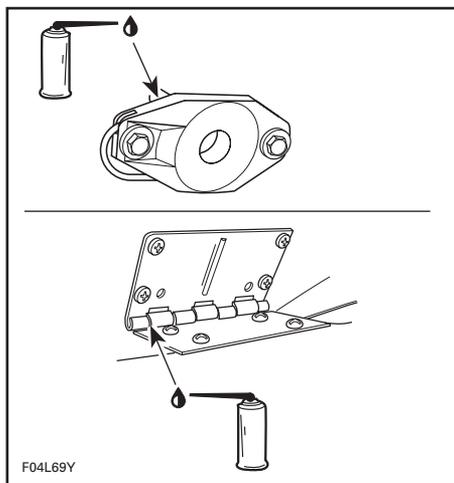
F09L56Y  
1. Clapet de cale

Garder le clapet propre.

## Verrous et charnières

L'application de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) aide à empêcher la corrosion et à maintenir le bon fonctionnement des dispositifs mobiles.

### Lubrification des verrous et des charnières



F04L69Y

TYPIQUE

## Déflecteur de marche arrière

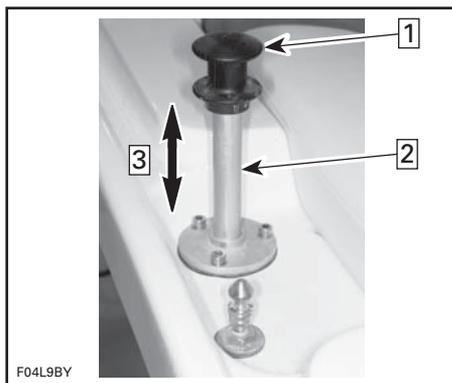
### Lubrification du déflecteur de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de chaque côté du déflecteur de marche arrière au moyen de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou d'un équivalent.

## Poteau de fixation du câble de ski nautique

### Lubrification du poteau de fixation du câble de ski nautique

Lubrifier le poteau de fixation sur toute sa longueur au moyen du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou d'un équivalent. L'insérer et le retirer à plusieurs reprises pour bien répartir le lubrifiant.



F04L98Y  
TYPIQUE  
Étape 1: Soulever le poteau de fixation pour le lubrifier  
Étape 2: Lubrifier ici  
Étape 3: Déplacer le poteau plusieurs fois de haut en bas pour bien répartir le lubrifiant

## Anodes sacrificielles

### Inspection des anodes sacrificielles

La corrosion des pièces de métal, en particulier si elles sont exposées à l'eau salée, est fréquente sur les bateaux. Cette corrosion peut être causée par les courants électriques

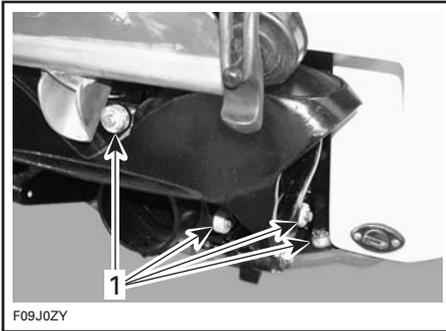
errants provenant des installations à quai, de conduits C.A. et de circuits dont la mise à la masse est déficiente, d'équipement alimenté en C.C. et mal isolé sur les bateaux amarrés à proximité. Le courant électrique a pour effet d'accélérer cette corrosion.

Les anodes sacrificielles sont reliées à certaines parties du bateau afin de réduire la corrosion. L'anode attire alors la corrosion qui épargne la pièce à laquelle elle est fixée.

Remplacer toute anode dont le poids est réduit de plus de 50% en raison de la corrosion.

Les éléments suivants sont munis d'anodes:

- Plaque de refroidissement
- Carter de pompe
- Support de déflecteur de marche arrière
- Tuyère de direction
- Déflecteur de marche arrière.



#### TYPIQUE

1. Anode installée

**AVIS** Inspecter les anodes lors de chaque mise à l'eau du bateau. Ne PAS peindre les anodes ou les enduire d'un revêtement protecteur.

## Carrosserie et coque

Vérifier le silencieux, la batterie et le réservoir d'essence.

## Nettoyage

Nettoyer la cale deux fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou tout autre produit conçu à cette fin) pour éliminer tout dépôt d'essence, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque. Appliquer une cire pour utilisation en eau salée sans abrasifs.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Laver les déflecteurs d'air avec le NETTOYEUR DE SERVICE INTENSE BRP (N/P 293 110 001) et de l'eau. Pour enlever de petites égratignures, utiliser un poli pour pare-brise en acrylique, polycarbonate ou autres matériaux semblables.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Spray-Nine ou l'équivalent.

## Acier inoxydable et chrome

Pour nettoyer ou polir des pièces en acier inoxydable ou en chrome, toujours utiliser un produit conçu spécialement pour l'environnement marin comme le nettoyant Flitz pour chrome et acier inoxydable.

## Protection contre la corrosion

Protéger le compartiment moteur contre la corrosion avec du LUBRI-FIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

# ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.



## AVERTISSEMENT

Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

## Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si le bateau est utilisé en eau salée ou souillée.

Se référer aux *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

**REMARQUE:** Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

## Traitement anti-corrosion

Afin de prévenir la corrosion, vaporiser un inhibiteur de corrosion (résistant à l'eau salée) comme le LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent sur les composants de métal du compartiment moteur.

**REMARQUE:** Le brumage du moteur devrait être effectué à l'aide d'un LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) chaque fois que le bateau est remis pour quelques jours ou pour une longue période.

Appliquer de la GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) (qui résiste à l'eau salée) sur les bornes de batterie et les raccords de câbles.

**AVIS** Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment moteur ou dans la cale.

## Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau souillée ou salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau souillée, et particulièrement en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour le protéger, tout comme ses composants.

Rincer la remorque et la partie de la cale et de la coque du bateau à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale; **NE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

**AVIS** Si le rinçage du bateau, le rinçage du système d'échappement et le traitement anti-corrosion ne sont pas faits lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants. Ne jamais laisser le bateau à la lumière directe du soleil.

En région côtière, une attention particulière devrait également être portée aux pièces en acier inoxydable et en chrome comme les poignées, les taquets d'amarrage, le bouchon du réservoir d'essence et les feux de navigation. Les rincer à l'eau douce. Les nettoyer à l'aide d'un poli pour chrome pour les voitures. Les protéger avec une cire pour voiture ou fibre de verre de qualité.

## REMISAGE

Pour un bon remisage du bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Toutefois, les opérations suivantes peuvent être faites avec un minimum d'outils.

**REMARQUE:** Retirer le(s) bouchon(s) de vidange avant de remiser le bateau.

**AVIS** Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

### AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo de pressuriser et d'inspecter l'intégrité des systèmes d'alimentation en essence et en huile tel que spécifié dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*.

## Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent.

### AVERTISSEMENT

Toujours enlever le capuchon du cordon de sécurité de la borne D.E.S.S. avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

## Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE BRP (N/P 413 408 600) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

**AVIS** Il est fortement recommandé d'ajouter un stabilisateur d'essence lors du remisage afin de maintenir le système d'alimentation en bon état.

## Lubrification du carter de papillon

Lubrifier le carter de papillon. Consulter la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

## Remplacement de l'huile à moteur et du filtre

La vidange d'huile et le remplacement du filtre doivent être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## Vidange du refroidisseur intermédiaire

### *Modèles de 255 ch*

Il est important de faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée en raison de la condensation.

Procéder comme suit:

1. Ouvrir le cache-moteur.
2. S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
3. Desserrer le collier qui retient le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire.
4. Retirer le boyau de sortie de refroidisseur intermédiaire.

**REMARQUE:** Ce boyau alimente l'admission du compresseur volumétrique.



1. Boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire

5. Démarrer le moteur et faire monter le régime du moteur à 4000 tr/mn à plusieurs reprises.

**REMARQUE:** Voir à ce qu'aucune matière étrangère ne soit aspirée par le système d'admission d'air puisque le moteur pourrait subir de graves dommages.

6. Arrêter le moteur.

7. Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

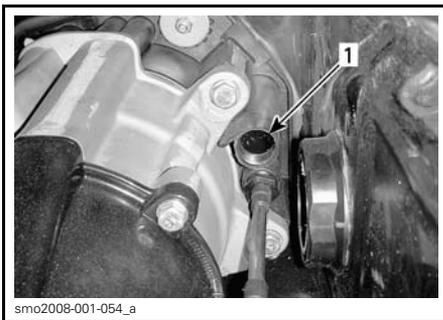
## Rinçage du système d'échappement

Suivre la procédure décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

## Protection du système d'échappement

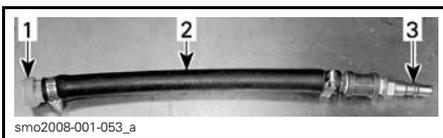
Dans les endroits où la température peut atteindre le point de congélation, l'eau prise dans le système d'échappement et le refroidisseur intermédiaire doit être enlevée.

Au moyen d'un raccord de rinçage branché au support de turbine, injecter de l'air comprimé (environ 689 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



1. Raccord de rinçage — l'emplacement peut être différent

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



### TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage (N/P 295 500 473)
2. Boyau 13 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

**AVIS** Si le système d'échappement n'est pas vidangé, le collecteur d'échappement et le refroidisseur intermédiaire pourraient être sérieusement endommagés (modèles de 255 ch).

Retirer l'outil.

## Lubrification interne du moteur

Ouvrir le cache-moteur et enlever le panier de rangement.

Enlever la jauge.

Enlever le couvercle du moteur.

Remettre la jauge.

Débrancher les connecteurs de la bobine d'allumage.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Quand on débranche la bobine d'une bougie, toujours débrancher le faisceau de fils principal en premier. Ne jamais tenter de provoquer une étincelle au niveau d'une bobine ouverte et/ou d'une bougie à l'intérieur du compartiment moteur, puisque cela pourrait allumer les vapeurs d'essence.

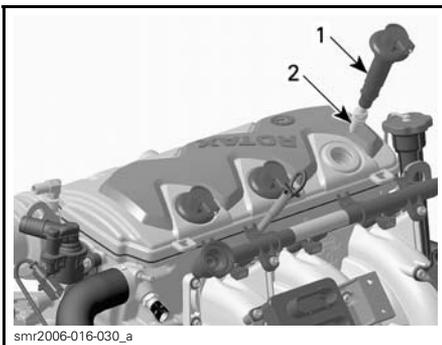
**IMPORTANT:** Ne jamais couper les attaches des connecteurs de la bobine car on risquerait de rebrancher les fils aux mauvais cylindres.

Enlever les bobines d'allumage.

**AVIS** S'assurer qu'il n'y a pas de saletés dans les logements des bobines avant d'enlever les bougies. La saleté pourrait tomber dans le cylindre et endommager les composants internes.

Enlever les bougies.

**REMARQUE:** Une fois les bougies desserrées, on peut utiliser une bobine pour les retirer. Il suffit de remettre la bobine en place sur la bougie et de la retirer.

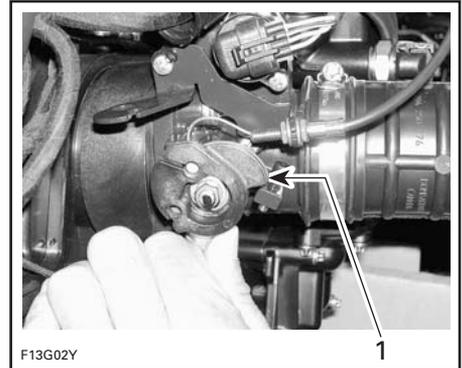


1. Bobine d'allumage  
2. Bougie

Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un équivalent dans les orifices des bougies.

Procéder comme suit pour empêcher l'injection d'essence et couper l'allumage lors du lancement du moteur.

À partir du compartiment moteur, demander à quelqu'un de retenir le levier d'accélérateur en position d'ouverture maximale.



### **TYPIQUE**

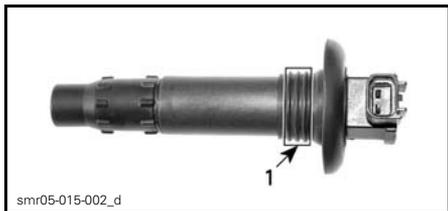
1. Ouverture maximale

Lancer le moteur quelques tours pour répartir l'huile sur la paroi des cylindres.

Appliquer du LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies et remettre les bougies en place.

Réinstaller les bobines d'allumage. Rebrancher les connecteurs des bobines d'allumage.

**REMARQUE:** Avant d'insérer les bobines d'allumage sur les bougies, appliquer de la graisse DOW CORNING 111 (N/P 413 707 000) autour de l'espace du joint qui touche le trou des bougies. Après l'installation, s'assurer que le joint adhère bien à la surface du moteur.



1. Appliquer le produit ici

Pour réinstaller le couvercle du moteur, enlever la jauge, puis enfoncer le couvercle jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Remettre la jauge en place.

## Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Si l'antigel n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement de l'antigel et la vérification de sa densité devraient être faits par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**REMARQUE:** Remplacer l'antigel toutes les 200 heures ou aux 2 ans pour éviter qu'il ne se détériore.

**AVIS** Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise le véhicule là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

## Dépose et remisage de la batterie

Concernant la dépose, le nettoyage et le remisage de la batterie, communiquer avec un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## Nettoyage/réparation du bateau

Laver le bateau et la remorque avec de l'eau savonneuse (utiliser un détergent doux seulement). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever tout organisme marin collé à la coque.

**AVIS** Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique exposées avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

On peut éliminer les taches sur les sièges et les surfaces de fibre de verre avec du Spray-Nine ou l'équivalent.

S'il faut réparer la carrosserie ou la coque, communiquer avec votre concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo. Pour les réparations mineures du gelcoat, utiliser le nécessaire de réparation distribué par Gelcote International au [www.gelcote.com](http://www.gelcote.com).

Remplacer toute étiquette et tout autocollant endommagé.

Le bateau étant sur la remorque, dévisser le bouchon de vidange, immobiliser les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que l'eau puisse s'écouler de la cale. Nettoyer la cale à l'eau chaude avec un détergent ou un produit de nettoyage pour cale.

## Protection du bateau

Appliquer une cire pour utilisation en eau salée sans abrasifs.

Enlever le panier de rangement et le mettre sur le quai.

Au moyen d'un tournevis plat, soulever la languette tel qu'indiqué.



**TYPIQUE — SOULEVER LA LANGUETTE**

Détacher l'extrémité du cylindre. Détacher l'autre côté.

Soulever légèrement le couvercle du moteur et l'immobiliser dans cette position.

Ces précautions permettent d'éviter la condensation et réduisent la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Fixer les extrémités du cylindre au couvercle du moteur avant d'utiliser le bateau.

Si le bateau est remisé à l'extérieur, le couvrir d'une bâche opaque munie d'évents qui le protégera des rayons du soleil et empêchera l'accumulation de saleté et de poussière, ainsi que la détérioration des composants de plastique et du fini.

**AVIS** Ne jamais remisier le bateau de façon qu'il soit exposé aux rayons du soleil, car cela ferait pâlir le fini. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage.

Au remisage, s'assurer que les bouchons de vidange sont dévissés et sans entrave. Placer ensuite des cales derrière les roues et soulever légèrement la proue avec le vérin de la remorque (s'il y a lieu) pour que la cale puisse se vider.

---

# PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne intitulée **AUX 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE**.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**REMARQUE:** Il est fortement recommandé qu'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo effectue les rappels sécuritaires en même temps que la préparation présaisonnière.

## **AVERTISSEMENT**

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

**AVIS** Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent approuvé.

# ***INFORMATION TECHNIQUE***

# IDENTIFICATION DU BATEAU

Les principaux composants du bateau (coque et moteurs) sont identifiés par des numéros de série différents. Il peut être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour pouvoir faire une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

## Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve du côté droit du tableau.



lmr2007-040-002\_b

### TYPIQUE

1. Numéro d'identification de la coque (N.I.C.)

## Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur le carter supérieur du côté MAGNÉTO.



F09D0RY

1. Numéro d'identification du moteur (N.I.M.)

---

# INFORMATION SUR LES ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

L'entretien, le remplacement et la réparation des systèmes et des dispositifs antipollution peuvent être faits par tout établissement ou technicien spécialisé en réparation de moteurs à étincelles (SI).

## Responsabilité du fabricant

Les fabricants de bateaux sport doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de l'année 1999 et les certifier auprès de la «Environmental Protection Agency» (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque bateau une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques des moteurs.

## Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de tous les bateaux sport Sea-Doo fabriqués à partir de l'année 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout composant relié aux émissions doit être exécuté de manière à maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier les moteurs de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

Font exception à ces mesures les changements prescrits par les fabricants, comme les réglages relatifs aux hautes altitudes.

## Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit voir à l'entretien de ses moteurs afin de maintenir des niveaux d'émission conformes aux normes de certification prescrites.

Le propriétaire/conducteur ne doit pas modifier un moteur de façon à en changer la puissance ou à en augmenter les émissions au-delà des caractéristiques déterminées par le fabricant.

## Réglementation de la EPA sur les émissions

Tous les nouveaux bateaux sport Sea-Doo 1999 et ceux fabriqués ultérieurement par BRP ont reçu la certification de la EPA. Ils sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouveaux bateaux sport. Cette certification est conditionnelle à la conformité de certains réglages aux normes de fabrication. Pour cette raison, il faut, lors de l'entretien du produit, se conformer aux instructions du fabricant et, si possible, revenir à l'intention première de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général; il ne s'agit pas de la liste complète des règlements relatifs aux exigences de la EPA sur les émissions d'échappement des produits marins. Pour plus de renseignements, contacter les ressources suivantes:

**Par la poste:**

U.S. Environmental Protection Agency  
Office of Transportation and Air Quality  
1200 Pennsylvania Ave. NW  
Mail Code 6403J  
Washington D.C. 20460

**Site WEB:**

<http://www.epa.gov/otaq/>

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

# FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
<b>MOTEUR</b>			
Type		ROTAX® 4-TEC <sup>MC</sup> 1503, 4-temps, simple arbre à cames en tête (SACT)	
Système d'échappement		Refroidi par eau/injection d'eau (circuit ouvert). Débit direct de la turbine	
Lubrification	Type	Carter sec (2 pompes à huile). Filtre à huile remplaçable. Refroidisseur d'huile refroidi par eau	
	Huile	Huile XPS d'été. Se référer à la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour de plus amples renseignements	
Nombre de cylindres		3	
Cylindrée		1 493.8 cm <sup>3</sup>	
Induction		À aspiration naturelle	Compresseur à refroidisseur intermédiaire
Régime maximal		7300 ± 50 tr/mn	8000 ± 50 tr/mn
<b>REFROIDISSEMENT</b>			
Type		Refroidi par liquide en système bouclé (voir aussi <i>SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT</i> )	
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol (50%) et eau distillée (50%). Utiliser le liquide prémélangé de BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium	
<b>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</b>			
Puissance de la magnéto		360 W @ 6000 tr/mn	
Système d'allumage		DI (numérique à induction)	
Bougie	Marque et type	NGK DCPR8E	
	Écartement	0.7 mm - 0.8 mm	
Système de démarrage		Démarreur électrique	
Réglage du limiteur de régime du moteur		7650 tr/mn	8000 tr/mn

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
SYSTÈME ÉLECTRIQUE (suite)			
Batterie		(1) Non fournie. Batterie marine de 12 V, groupe 24, avec bornes rondes et coniques sur le dessus	
Boîte à fusibles 1	F1: Indicateur	3 A	
	F2: Avertisseur	3 A	
	F3: Échosondeur	3 A	
	F4: Niveau d'essence	3 A	
	F5: Inutilisé	-	
	F6: Pompe à essence	10 A	
	F7: Cylindre 1	10 A	
	F8: Cylindre 2	10 A	
	F9: Cylindre 3	10 A	
	F11: Outil de diagnostic	15 A	
	F13: Relais de démarreur	10 A	
F14: CAPS	3 A		
Boîte à fusibles 2	F15: Charge	30 A	
	F16: Batterie	30 A	
Boîte à fusibles avant	F1: Ventilateur	5 A	
	F2: Pompe de cale	3 A	
	F3: Feu de navigation/ mouillage	3 A	
	F4: Inutilisé	-	
	F5: Stéréo	10 A	
	F6: Prise 12 V	10 A	
Pompe de cale automatique		3 A	

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
<b>SYSTÈME D'ALIMENTATION</b>			
Injection		Injection multipoint. Un carter de papillon (52 mm)	
Carburant	<b>INDICE D'OCTANE MINIMUM</b>		
	Type	Essence <b>ordinaire</b> sans plomb	
	Indice d'octane minimum	En Amérique du Nord: 87 (RON + MON)/2 Ailleurs: 92 RON	
	<b>INDICE D'OCTANE (PERFORMANCE OPTIMALE)</b>		
	Type	—	Essence <b>ordinaire</b> sans plomb
	Indice d'octane	—	En Amérique du Nord: 91 (RON + MON)/2 Ailleurs: 95 RON
<b>SYSTÈME DE PROPULSION</b>			
Turbine		Monophasée à débit axial	
Graisse pour turbine		Graisse pour roulement de turbine (N/P 293 550 032) vendue par BRP	
Transmission		Prise directe	
Angle de pivot de direction (tuyère)		20°	
Niveau d'eau minimum requis		90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque	
<b>DIMENSIONS</b>			
Longueur hors-tout		4.67 m	
Bau		2.16 m	
Tirant d'eau		30.5 cm	
Angle de relevé de varangue		20°	

MODÈLE		150 SPEEDSTER 155 CH	150 SPEEDSTER 255 CH
<b>DIMENSIONS (SUR LA REMORQUE)</b>			
Longueur		5.6 m	
Largeur		2.16 m	
Hauteur	Sans structure	1.5 m	
	Structure abaissée	1.97 m	
	Structure relevée	2.46 m	
<b>POIDS ET CHARGE</b>			
Poids	Sans structure	659 kg	
	Avec structure	669 kg	
Nombre de places assises		4	
Charge maximale (passagers + bagages) (pour une utilisation en eau calme)		4 passagers OU 324.3 kg (715 lb)	
Poids brut		952 kg (2100 lb)	
<b>CONTENANCES</b>			
Huile à moteur		3 L vidange d'huile avec filtre	
Système de refroidissement du moteur		5.5 L en tout	
Réservoir d'essence (y compris la réserve)		79.5 L	

<sup>(1)</sup> Recommandée: Exide R-24-130, 12 V, 25 A•h (130 minutes de réserve) ou R-24-160 (160 minutes) ou l'équivalent.

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

# ***DIAGNOSTIC DES PANNES***

---

# DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

---

Les renseignements suivants aident à déterminer la cause probable de problèmes simples. Certains problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, parfois, l'intervention d'un technicien compétent peut être nécessaire. Dans ce cas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire faire la réparation.

---

## LA BATTERIE SE DÉCHARGE RÉGULIÈREMENT

---

### 1. Vérifier l'état de la batterie.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### 2. Vérifier le fusible du système de charge.

- Remplacer le fusible au besoin et faire vérifier le système de charge par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

## AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour faire charger ou remplacer la batterie. Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique qui peut occasionner de graves brûlures.

---

## AUCUN BIP NE SE FAIT ENTENDRE LORSQU'ON BRANCHE LA CLÉ À LA BORNE DU D.E.S.S.

---

### 1. L'interrupteur coupe-circuit principal de la batterie est à «OFF».

- Vérifier l'interrupteur et le mettre à «ON».

### 2. Batterie déchargée.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

---

## LE MOTEUR NE TOURNE PAS MAIS L'AVERTISSEUR SONNE

---

### 1. Se référer au passage *SYSTÈME DE CONTRÔLE* plus bas.

---

## LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

---

### 1. Clé D.E.S.S. enlevée.

- Installer la clé D.E.S.S. sur la borne du D.E.S.S.

### 2. Le système de gestion du moteur ne reconnaît pas la clé D.E.S.S. (2 bips sont entendus lors de l'installation de la clé D.E.S.S.).

- Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### 3. Fusible grillé.

- Vérifier le(s) fusible(s). Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si le problème est répétitif.

### 4. Batterie déchargée.

- Faire charger ou remplacer par un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### 5. Raccords de batterie corrodés ou desserrés.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS (suite)**

---

**6. Moteur plein d'eau.**

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**7. Turbine grippée.**

- *Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**8. Système de gestion du moteur défectueux.**

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT**

---

**1. Raccords de câbles de batterie desserrés.**

- *Vérifier/nettoyer/resserrer.*

**2. Batterie déchargée ou faible.**

- *Faire charger ou remplacer par un concessionnaire de bateaux sport Sea-Doo autorisé.*

**3. Mauvaise(s) mise(s) à la masse.**

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**4. Démarreur ou parties du démarreur usé.**

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS**

---

**1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.**

- *Remplir ou vider et remplir avec de l'essence neuve.*

**2. Bougies encrassées ou défectueuses.**

- *Remplacer.*

**3. Fusible grillé.**

- *Vérifier le(s) fusible(s). Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo si le problème est répétitif.*

**4. Moteur noyé d'eau.**

- *Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

**5. Composant du système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).**

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**6. Pompe à essence défectueuse.**

- *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT**

---

**1. Bougies encrassées, usées ou défectueuses.**

- *Remplacer.*

**2. Panne d'une ou de plusieurs bobines d'allumage.**

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

### LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT (suite)

---

3. Essence viciée, contaminée d'eau ou niveau trop bas.
  - *Vider ou remplir.*
4. Injecteurs obstrués.
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*
5. Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

### FUMÉE AU NIVEAU DU MOTEUR

---

1. Niveau d'huile trop élevé.
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*
2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*
3. Dommages internes au moteur.
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

### SURCHAUFFE DU MOTEUR OU PRESSION D'HUILE INADÉQUATE (L'AVERTISSEUR SONNE CONTINUELLEMENT)

---

**AVIS** Si l'avertisseur sonne continuellement, arrêter tout de suite le moteur.

1. Vérifier les niveaux d'huile et de liquide de refroidissement.
  - *Consulter la section RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN. Remplir au besoin.*
2. Admission d'eau de la turbine bouchée.
  - *Procéder au NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
3. Système d'échappement bouché.
  - *Rincer le système d'échappement.*

**AVIS** Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

### LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

---

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.
  - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
2. Hélice ou bague d'usure endommagée.
  - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*
3. Compresseur et refroidisseur intermédiaire défectueux (moteur de 255 ch).
  - *Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.*

**LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE (suite)**

4. **Glissement de l'embrayage du compresseur volumétrique.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
5. **Étincelle faible.**
  - Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT plus haut.
6. **Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
7. **Injecteurs bouchés.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
8. **Faible pression d'essence.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
9. **Eau dans l'essence.**
  - Vider et remplir.

**LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE**

1. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
  - Procéder au NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
2. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
  - S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
3. **Compresseur ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteur de 255 ch).**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
4. **Système de gestion du moteur défectueux (vérifier si le voyant d'anomalie du moteur est allumé).**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION**

1. **Algues ou débris pris autour de l'hélice.**
  - Procéder au NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
2. **Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.**
  - S'adresser à un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

**EAU DANS LA CALE**

1. **Bouchon(s) de vidange non serré(s).**
  - Serrer les bouchons de vidange.
2. **Défectuosité du siphon de cale.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
3. **Fuite du système d'échappement.**
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE (suite)

---

4. Anneau de carbone au niveau de l'arbre de transmission endommagé.
  - Voir un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

---

## SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR, de l'iS et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever la clé D.E.S.S. de sa borne puis de la rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence (vitesse réduite).

Lorsqu'une panne se produit, consulter dès que possible un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo pour qu'une inspection soit faite le plus tôt possible.

## Affichage des codes de panne

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE <sup>(1)</sup>	DESCRIPTION
2 courts bips (quand on branche la clé à la borne du D.E.S.S.)	Le système D.E.S.S. fonctionne normalement. Une clé adéquate a été correctement installée.
1 long bip (lorsqu'on branche la clé à la borne du D.E.S.S. ou qu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt dans certains cas)	Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort.
	Mauvaise connexion entre la clé et la borne du D.E.S.S. (clé mal installée ou sale). Enlever la clé de la borne du D.E.S.S., vérifier si elle est propre et la réinstaller.
	Clé inadéquate ou D.E.S.S. défectueux. Utiliser la clé D.E.S.S. programmée pour le bateau. Si elle ne fonctionne pas, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.
4 courts bips (lorsqu'on appuie sur l'interrupteur de démarrage/d'arrêt et que la clé D.E.S.S. est déjà installée)	Le levier sélecteur n'est pas au point mort. Placer le levier au point mort.
1 court bip (lorsqu'on met le levier sélecteur au point mort)	Confirme que le levier sélecteur est bien au point mort.
4 bips courts à intervalles irréguliers	On a laissé la clé sur sa borne sans démarrer le moteur ou après qu'on a arrêté le moteur. Pour empêcher la batterie de se décharger, débrancher la clé de sa borne.
Signal continu	Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i> .
	Température élevée des gaz d'échappement. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans la section <i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i> .
	Pression d'huile à moteur faible ou élevée. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Si le problème persiste, consulter un concessionnaire autorisé de bateaux sport Sea-Doo.

(1) Certains codes sont liés aux messages de l'affichage multifonctionnel. Voir la section *COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT* pour plus de renseignements.

**AVIS** Si le signal de contrôle sonne en continu, arrêter le moteur dès que possible.

# ***GARANTIE***

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010 VENDUS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE**

BRP US Inc. («BRP»)\* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2010 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé («concessionnaire»), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un concessionnaire nord-américain BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **3) EXCLUSIONS**

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur*;

- Les dommages résultant de l’enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l’utilisation de pièces n’ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n’étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages résultant d’un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l’utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l’utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d’eau ou d’un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L’utilisation de carburants, d’huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l’exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d’un blocage par ingestion d’un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d’assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

#### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l’exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l’exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS. Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu’il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d’un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu’il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

Pour les bateaux sports Sea-Doo® 2010 vendus à des résidents des États-Unis, et pour les bateaux sports Sea-Doo® 2010 produits pour la vente en Californie et initialement vendus à des résidents de la Californie, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Voir la version anglaise de cette garantie limitée pour les détails.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit cesser d'utiliser le bateau sport dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que,

sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) GARANTIE FOURNISSEUR**

Les radios Jensen† installées comme équipement original sur certains bateaux sports sont garanties séparément par ASA Electronics‡. Si votre bateau sport en est équipé, nous vous prions de communiquer avec votre concessionnaire nord-américain BRP autorisé.

Si la situation n'est toujours pas réglée avec votre concessionnaire autorisé BRP, veuillez communiquer avec ASA Electronics. L'information pour les contacter est disponible à travers leur site web au [www.asaelectronics.com](http://www.asaelectronics.com).

## **9) TRANSFERT**

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **10) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

### **BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
75 rue J.-A. Bombardier  
Sherbrooke QC  
J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

\*Au Canada, Bombardier Produits Récréatifs inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

† est une marque de commerce de son propriétaire

‡ est une marque de commerce de son propriétaire.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE DES BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE**

BRP US Inc. («BRP»)\* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2009 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») hors du Canada, des États-Unis et des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprend les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BRP installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;

- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le « Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo® »;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délaminations de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

#### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la date de livraison au premier acheteur au détail ou la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, à la première d'une des deux dates mentionnées ci-dessus, et ce pour une période de:

- DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS.
- QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale, à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être achetée dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété du produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé.

Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle

Skaldenstraat 125

9042 Gent

Belgique

Tél.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:**

**BRP FINLAND OY**

Service après-vente

Isoaavantie 7

Fin-96320 Rovaniemi

Finlande

Tél.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
75 rue J.-A. Bombardier  
Sherbrooke, QC J1L 1W3  
Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN: BATEAUX SPORTS SEA-DOO® MODÈLES 2010**

## **1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE**

BRP US Inc. («BRP»)\* garantit chaque bateau sport Sea-Doo® 2010 («bateau sport») vendu comme véhicule neuf et inutilisé par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé («distributeur/concessionnaire») dans les pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union Européenne plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le bateau sport a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du bateau sport a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le bateau sport a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine bateau sport Sea-Doo® 2010 installés par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du bateau sport Sea-Doo® 2010 bénéficient de la même garantie que le bateau sport.

## **2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT D'UN ÉTAT À L'AUTRE OU D'UNE PROVINCE À L'AUTRE.

Ni un distributeur, ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

## **3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

Ne sont pas couverts sous aucunes considérations:

- Remplacement de pièces dues à l'usure normale;

- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien, incluant, mais sans y restreindre: ajustements, huile, changement de lubrifiants et de liquide de refroidissement, remplacement de bougies, pompes à l'eau, et tout autre service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le « Guide du conducteur de bateau sport Sea-Doo® »;
- Les dommages résultant de réparations, service et entretien incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqués ou approuvés par BRP, car ils sont jugés incompatibles avec les bateaux sports ou en affectent l'opération, la performance, la durabilité ou encore les dommages résultant de réparations qui ne sont pas effectuées par un concessionnaire BRP;
- Les dommages résultant d'un usage abusif, négligence, compétition, mauvaise utilisation ou l'utilisation du bateau sport de façon inconsistante avec l'utilisation recommandée tel que décrit dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de dommages externes, submersion, ou ingestion d'eau ou d'un objet, accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- L'utilisation d'essence, d'huile ou de lubrifiants non recommandés pour votre bateau sport (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion, et l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus; et
- Les dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans y restreindre les boursouflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, rainures et fissures superficielles.

#### **4) DURÉE DE LA GARANTIE**

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour SOIXANTE (60) MOIS CONSÉCUTIFS. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale à l'exception de la structure de fibre de verre du pont et de la coque qui sera couverte pour DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

Un bateau sport est considéré comme étant utilisé commercialement lorsqu'il est utilisé pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi durant la période de garantie. Un bateau sport est aussi considéré comme étant commercial lorsqu'il est identifié ou immatriculé pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

La présente garantie ne s'applique seulement si les conditions suivantes sont remplies:

- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits bateau sport Sea-Doo® dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être enregistrée en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
- Le bateau sport Sea-Doo® 2010 doit être achetée dans l'EEE par une résident de l'EEE;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

## **6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un distributeur/concessionnaire BRP est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

## **7) CE QUE BRP FERA**

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine bateau sport Sea-Doo® neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées.

La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du bateau sport au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le bateau sport se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

## **8) TRANSFERT**

Si la propriété du produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un Distributeur/Concessionnaire autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un distributeur/concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

## **9) SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

- Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

**Pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique, la Russie et la CEI, veuillez communiquer avec notre bureau européen:**

**BRP EUROPE N.V.**

Groupe d'assistance à la clientèle  
Skaldenstraat 125  
9042 Gent  
Belgique  
Tél.: + 32-9-218-26-00

**Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de la Finlande:**

BRP FINLAND OY

Service après-vente

Isoaavantie 7

Fin-96320 Rovaniemi

Finlande

Tél.: + 358 16 3208 111

**Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre distributeur local ou contacter notre bureau nord-américain:**

**BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.**

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke, QC J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur local sur [www.brp.com](http://www.brp.com).

## **CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE**

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
  - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
  - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

\* Dans le territoire couvert par cette garantie limitée, Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2009 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc.

***Cette page est  
blanche intentionnellement***

# ***INFORMATION SUR LE CLIENT***

---

## RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP à l'adresse suivante:

Par courriel: **[privacyofficer@brp.com](mailto:privacyofficer@brp.com)**

Par la poste: BRP  
Conseiller Juridique Principal, la protection  
des renseignements personnels  
726 St-Joseph  
Valcourt QC  
Canada  
J0E 2L0

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du bateau, veuillez aviser BRP:

- Postez une des cartes ci-après à une des adresses indiquées plus bas;
- **Amérique du Nord seulement:** appelez au 715 848-4957 (É.-U.) ou au 819 566-3366 (Canada); ou
- Contactez un concessionnaire ou distributeur BRP autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

**BATEAUX VOLÉS:** Si votre bateau est volé, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle il a été volé.

### Amérique du Nord

#### BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie  
75 rue J.A. Bombardier  
Sherbrooke QC J1L 1W3  
Canada

### Autres endroits dans le monde sauf la Scandinavie

#### DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie  
Chemin de Messidor 5-7  
1006 Lausanne  
Suisse

### Pour la Scandinavie

#### BRP FINLAND OY

Département de service  
Isoaavantie 7  
FIN-96320 Rovaniemi  
Tel.: +358 16 3208 111

***Cette page est  
blanche intentionnellement***



***Cette page est  
blanche intentionnellement***

NUMÉRO DE MODÈLE  
DU BATEAU \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DE LA COQUE (N.I.C.) \_\_\_\_\_

NUMÉRO D'IDENTIFICATION  
DU MOTEUR ROTAX (N.I.M.) \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

Date d'achat \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration  
de la garantie \_\_\_\_\_

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

F00A35L

**Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu le bateau sport SEA-DOO pour vous assurer qu'il l'a inscrit auprès de BRP.**